Grain de sel

JUILLET-SEPTEMBRE 2010

51

LA REVUE D'Inter-réseaux Développement rural

Numéro spécial : Le Nigeria

Regard sur le géant agricole de l'Afrique de l'Ouest

Repères sur le Nigeria	4
Une vocation hégémonique en attente de concrétisation	8
Vers une monnaie unique pour les pays de la Cedeao ?	9
Production et consommation vivrières	11
La demande du Nigeria en produits d'élevage	14
La politique agricole du Nigeria	16
Des opportunités historiques pour la filière rizicole	19
Le Nigeria, entre exception douanière et politique commerciale régionale	21
Les enjeux des échanges de produits agro-pastoraux avec les pays voisins	23
Le rôle du Nigeria dans la sécurité alimentaire au Niger	25
Une vision de l'agriculture et de l'agribusiness au Nigeria	27
Des organisations de producteurs agricoles encore morcelées au Nigeria	29
Des engrais à portée de main pour les agriculteurs	31
Le géant nigérian avide des noix de coco de ses voisins	33
Actualités d'Inter-réseaux	35

Les opinions exprimées dans les articles ne reflètent pas nécessairement celles d'Inter-réseaux, mais celles des auteurs et personnes citées. Les photos, quand elles ne sont pas créditées, proviennent de la rédaction, de même que les articles non signés.

Dessin de couverture : Stew. Tous les articles sont libres de droit. En cas de rediffusion, merci de faire figurer la mention « © Grain de sel » et de nous envoyer une copie de la publication.

Grain de sel est imprimé sur du papier couché entièrement recyclé (*Cyclus Print*)

Un Grain de sel « *spécial pays* »

Une fois n'est pas coutume, *Grain de sel* consacre un numéro exclusif à un pays : le Nigeria. Pourquoi ce choix ? Le Nigeria, c'est à lui seul la moitié de l'Afrique de l'Ouest en termes de population et d'économie. Malgré son envergure et son influence sur l'ensemble des pays voisins, ce pays reste mal connu de la plupart des acteurs du développement rural et agricole francophones (et parfois aussi anglophones), que ce soit au Nord ou en Afrique.

Ce numéro présente des initiatives, points de vue et analyses, dans le but de mieux vous informer sur ce « colosse aux pieds d'argile » de l'Afrique de l'Ouest. Centré sur le secteur agricole, il prête une attention particulière à l'influence du Nigeria dans la sous-région.

Quelle est la situation de l'agriculture et de l'élevage au Nigeria ? Comment ont évolué les politiques agricoles de ce pays ? Où en sont les organisations paysannes au Nigeria ? Quelles sont les dynamiques des échanges agricoles entre le Nigeria et ses voisins ? Quel rôle joue le Nigeria dans la Cedeao ? Autant de questions qui animent ce numéro.

Nous remercions en particulier pour leurs contributions et leurs apports, tous les auteurs, les membres du comité de rédaction de *Grain de sel*, John Odozi, qui a travaillé plusieurs mois à la préparation de ce numéro, M. Mitaut, L. Pacoud, JF Sempéré, JR Cuzon et D. Simon.

Dans le cadre de la préparation de ce numéro, de nombreuses ressources bibliographiques ont été rassemblées sur le site d'Inter-réseaux : http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-par-pays/article/ressources-sur-le-nigeria. Un bulletin de veille électronique spécial sur le Nigeria a également été produit : http://www.inter-reseaux.org/bulletin-de-veille/article/bulletin-de-veille-no167-special

Il est à noter que ce numéro spécial a reçu un soutien financier spécifique de l'Agence française de développement (AFD), de l'Union européenne (UE) et du Fonds international de développement agricole (Fida).

En complément de ce numéro de *Grain de sel*, retrouvez le *Défis Sud* n° 95 « Nigeria : du pétro-géant à l'agro-géant » http://www.sosfaim.be/developpement-rural-FR-publications-defis_sud-nigeria_petro_geant_agro_geant.htm

Le secrétariat exécutif d'Inter-réseaux Développement rural est composé à Paris : de Fanny Grandval (chargée de mission), Christophe Jacqmin (directeur), Sylvie Lopy (secrétaire de direction), Vital Pelon (chargé de mission), Joël Teyssier (chargé de mission) ; et à Ouagadougou de Souleymane Traoré (chargé de mission).

Le géant nigérian, un voisin incontournable

En raison de son importance démographique et de sa superficie, le Nigeria est presque à lui seul un sous-continent. Son économie demeure l'une des plus dynamiques d'Afrique, affichant en 2009 une croissance du PIB autour de 6 %. Toutefois, la crise internationale a fait sentir ses effets par une baisse significative du prix du baril de pétrole, une raréfaction du crédit et un secteur financier fragilisé par des actifs toxiques. Ces éléments menacent les équilibres macroéconomiques précaires qui avaient été atteints entre 2003 et 2007, et rendent de moins en moins crédible l'ambitieuse « Vision 2020 » qui consiste à faire du Nigeria la 20e économie mondiale d'ici à 2020. En effet, si le Nigeria représente la deuxième puissance économique en Afrique subsaharienne, son économie manque par contre de compétitivité (classée 93e sur 134 pays). Le Nigeria réalise des performances supérieures à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, mais bien inférieures à celles d'autres régions du monde. Peu diversifiée, son économie reste largement tributaire du secteur pétrolier, avec pour conséquence une forte corrélation entre la situation budgétaire du pays et la volatilité des cours du pétrole.

A contrario, le Nigeria a réussi à maintenir un niveau de dépendance alimentaire relativement bas par rapport aux autres pays ouest-africains. En ce qui concerne le riz, qui occupe une place centrale dans le débat sur la politique alimentaire en Afrique de l'Ouest, la mise en perspective des niveaux de dépendance rizicole à l'échelle sous-régionale montre une dégradation régulière de la balance rizicole, hormis au Nigeria. En effet, la riziculture du Nigeria a su en partie répondre à la croissance de la demande en riz, grâce à d'importantes politiques de soutien. Cependant si la production de riz local atteint les villes du centre du pays, les grands centres urbains côtiers restent largement approvisionnées par du riz importé. Ainsi, le Nigeria est à la fois l'économie agricole la plus puissante de la région, mais aussi celle qui importe le plus (de façon contrôlée et règlementée, comme de manière informelle et illégale).

Le développement des échanges entre le Nigeria et ses pays voisins reflète une mutation observable bien au delà de l'exemple du Nigeria. En effet, le repositionnement des échanges sur les marchés limitrophes et régionaux s'effectue dans deux sens apparemment contradictoires : d'une part, la promotion des logiques d'intégration régionale portées par la Cedeao, qui tendent vers l'érosion toujours plus aboutie des frontières ; et d'autre part, le développement des pays-frontières qui sollicite une utilisation accrue du différentiel frontalier. Le commerce intra-régional avec le Nigeria s'inscrit dans une diversité de réalités : enjeu de sécurité alimentaire au Niger via les flux informels en provenance du Nigeria, enjeu de concurrence avec le Cameroun, enjeu du commerce de réexportation du Bénin. Des marchés prospèrent de part et d'autre des frontières du Nigeria conférant à ces régions un remarquable dynamisme commercial. L'intensité des échanges commerciaux et l'ambivalence de leurs effets dans les différents pays suscitent beaucoup d'interrogations en matière de politique commerciale, notamment sur les produits céréaliers.

Le Nigeria inscrit sa politique commerciale en fort contraste avec celle de ses voisins, autant par son instabilité que par sa tendance protectionniste. Bien qu'il ait souscrit aux dispositions de la Cedeao (et qu'il abrite son siège), le gouvernement nigérian continue de pratiquer des droits de douane élevés sur certains produits et de décréter des interdictions d'importations chaque année. Ces disparités entre les pays constituent une aubaine importante pour des réseaux marchands fortement intégrés à l'espace régional. Il est probable que la mise en œuvre d'un schéma de libéralisation à l'intérieur de la zone Cedeao va renforcer les relations commerciales en direction du Nigeria, mais l'avenir du commerce de réexportation sera alors mis à mal. Un défi se pose ainsi aux différentes filières et donc à leurs acteurs : la reconversion et le développement des capacités de réponse à la demande des consommateurs, en particulier urbains. Ceci implique aussi pour le Nigeria, à supposer que les autorités en soient convaincues, une refonte importante de sa politique tarifaire (tarif douanier maximum à 35 %, fin des interdictions d'importations).

Autant d'éléments qui posent question sur le rôle du Nigeria face aux enjeux de l'intégration régionale et en particulier la place que peut occuper son secteur agricole dans les dynamiques actuelles de la région. Nous espérons que ce numéro apportera quelques éléments de compréhension et de réponses.

Jean-François Sempéré, chargé de programme à l'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram) jf.sempere@iram-fr.org

Repères sur le Nigeria

Carte agricole du Nigeria

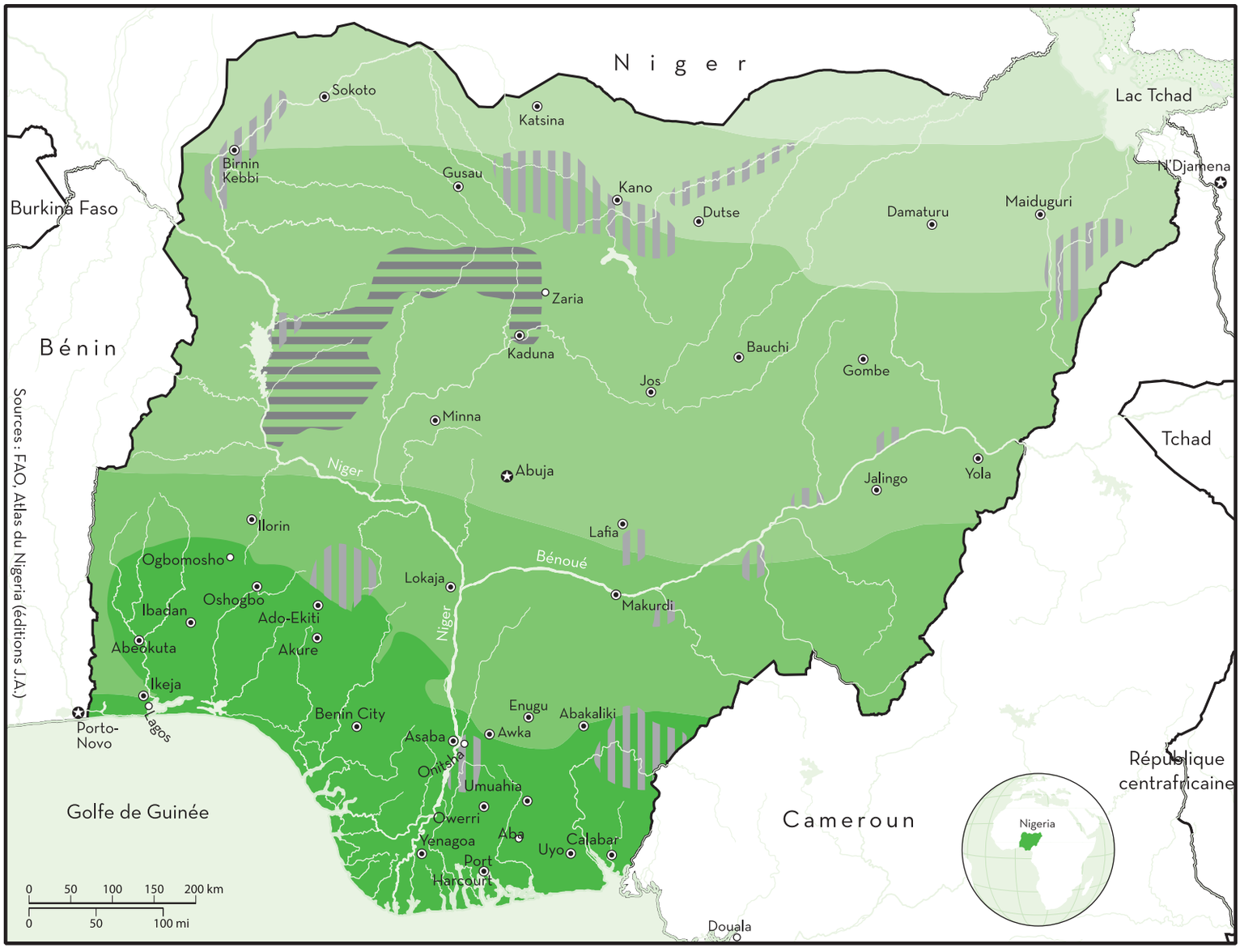

L'importance du Nigeria en Afrique de l'Ouest (estimations 2010)

Sources : OCDE, PNUD, Banque Mondiale, FMI

	Nigeria	Afrique de l'Ouest (Cedeao)
Population totale	152 millions	291 millions (52 %)
Population rurale	78 millions	165 millions (47 %)
Croissance démographique	2 %	2,6 %
Superficie	923 770 km²	5 115 000 km² (18 %)
Indice de développement humain (IDH)	0,423 (142e rang sur 169)	0,389 (Afrique subs.)
Produit intérieur brut (PIB)	328 milliards $	505 milliards $ (65 %)
PIB/hab	2 100 $	1 684 $
Taux de croissance du PIB	4,4 %	3 %
Taux de la population vivant sous le seuil de pauvreté	50 %	41,1 % (Afrique subs.)
Espérance de vie à la naissance	48,4 ans	52,7 ans (Afrique subs.)
Taux de mortalité infantile	20 %	11,2 %
Taux d'alphabétisation h/f	64 % pour les femmes 80 % pour les hommes	60 %

Une population importante et divisée. Avec une population supérieure à 150 millions d'habitants, le Nigeria est le pays le plus peuplé d'Afrique. Il rassemble un sixième de la population du continent et la moitié des habitants de la Cedeao. C'est aussi l'un des pays les plus urbanisés du continent, avec au moins 24 villes comptant plus de 100 000 habitants.

Le Nigeria présente une grande diversité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse. Plus de 250 groupes ethniques composent le pays. Le Nord du pays est principalement peuplé d'Haoussas, majoritairement musulmans. Les Yorubas constituent l'ethnie majoritaire du Sud du pays, chrétiens pour plus de la moitié et musulmans pour un quart. Enfin le Sud-Est du pays est dominé par les Ibos, majoritairement chrétiens. Cette grande hétérogénéité explique en partie les difficultés du pays à construire l'unité.

Le Nigeria fait face à des tensions communautaires chroniques qui dégénèrent parfois en accès de violence. En novembre 2008, juillet 2009 et plus récemment janvier 2010, ces dissensions entre chrétiens et musulmans ont donné lieu à des affrontements dans le centre du pays (ville de Jos, État de Plateau). L'un des enjeux politiques majeurs est de préserver un équilibre entre le Nord Nigeria majoritairement musulman (où la Charia est officiellement en vigueur dans 12 États) et en déclin économique, et le Sud majoritairement chrétien qui fournit la majeure partie des ressources du pays.

Les régimes qui se sont succédés depuis l'indépendance du pays en 1960, ont voulu briser l'emprise respective des trois grands groupes ethniques sur chacune des trois régions (Nord, Sud-Ouest, Sud-Est) qui constituaient alors l'État fédéral. Pour cela, ils ont multiplié le nombre des États de la fédération, passés successivement à 12 puis à 21, et finalement à 36 en 1996. La cohésion de la fédération, particulièrement précaire, a été mise en danger dès 1967 avec la guerre de sécession du Biafra, et les rivalités régionales perdurent encore aujourd'hui. La division en 21 puis 36 États a toutefois diminué les risques d'affrontements ethniques.

Une économie puissante, largement dominée par le pétrole. Le Nigeria est la deuxième puissance économique du continent après l'Afrique du Sud. Le pétrole représente environ 80 % des recettes fiscales et 97 % des exportations du pays. Membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) depuis 1970, le Nigeria est le huitième exportateur mondial de pétrole. Paradoxalement, le pays est souvent en pénurie de carburant et de nombreuses raffineries sont sous-exploitées voire inexploitées. L'insécurité dans la zone du delta du Niger, ainsi que le vol de pétrole à grande échelle entraînent une chute de la production, aujourd'hui à 1,8 millions barils/j pour une pleine capacité de 3 millions barils/j. Le Nigeria a même cédé sa place de principal producteur subsaharien au profit de l'Angola. Le développement des champs pétroliers et gaziers se poursuit offshore, où gisent d'importantes réserves, moins exposées à l'insécurité.

L'agriculture[1] emploie plus de 70 % de la population active et apporte la principale contribution au PIB (36,5 % en 2009), suivie par le secteur pétrolier et gazier (32,3 %). Parmi les autres principaux contributeurs, figurent le commerce de gros et de détail (15,9 %) et les services (8,2 %).

La maigre contribution du secteur manufacturier au PIB, à hauteur de 2,4 % seulement, reflète la faiblesse de l'industrialisation de l'économie nigériane. L'activité industrielle est concentrée à Lagos et dans une moindre mesure, dans les autres grandes villes (Kano, Kaduna, Ibadan et Port Harcourt). Le textile, les boissons, les cigarettes, les détergents et le ciment constituent l'essentiel de la production industrielle. Le secteur informel est très développé au Nigeria.

Actuellement, la structure économique du pays manque de diversification. Elle est largement tributaire d'un secteur pétrolier à forte intensité capitalistique tandis que l'agriculture emploie l'essentiel de la population active. Le pays souhaite diversifier ses sources de revenus et s'affranchir de sa dépendance vis-à-vis du pétrole afin de renforcer la mobilisation ➲

▸ Cet article a été écrit sur la base de plusieurs sources bibliographiques. En particulier :
– *Atlas du Nigeria*, Atlas de l'Afrique, Éditions J.A., 2003, 157 p.
– Perspectives économiques en Afrique : Le Nigeria http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/countries/west-africa/nigeria/
– Site du ministère des Affaires étrangères et européennes http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/nigeria_353/presentation-du-nigeria_1008/index.html
– Perspective Monde, Université de Sherbrooke http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPays?codePays=NGA
– U.S. Department of State http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/2836.htm

1. Pour plus d'informations sur le secteur agricole du Nigeria, voir l'article p. 16.

Autres données économiques significatives du Nigeria (estimations 2010)

Source : FMI

Monnaie (Naira)	100 Naira = 0.48 € = 314 FCFA (février 2011)
Part de l'agriculture dans le PIB	36,5 %
Part du pétrole et du gaz naturel dans le PIB	32,3 %
Part du pétrole et des produits miniers dans les exportations	97 %
Part des produits agricoles dans les exportations	2,2 %
Part des équipements et produits manufacturés dans les importations	72,3 %
Part des produits agricoles dans les importations	23,7 %
Part du pétrole et des produits miniers dans les importations	4 %
Déficit budgétaire (% du PIB)	2,8 %

des recettes et protéger son économie des variations que subissent les cours du pétrole. Pour ce faire, les autorités ont élaboré la « Vision 2020 » du Nigeria, un plan qui s'attache à diversifier l'économie. Au rythme de son exécution, il est permis de douter du succès de ce programme ayant pour ambition de hisser le Nigeria dans le peloton des 20 premières économies mondiales d'ici 2020.

Une situation politique instable. Depuis son indépendance le 1er octobre 1960, l'histoire politique du Nigeria est mouvementée. Entre 1967 et 1970, les Ibos du Sud-Est font sécession et fondent la République du Biafra. Le Biafra réintègre le Nigeria à l'issue d'une guerre meurtrière et d'une famine sans précédent, qui font près d'un million de victimes.

Le Nigeria aura connu une succession de dictatures militaires et de coups d'État pendant plus de 28 ans. Le général Babangida prend le pouvoir en 1985. À sa démission en 1993, le général Abacha instaure un régime fort. Ce dernier est condamné en 1995 par la Communauté internationale pour le meurtre de plusieurs opposants et le Nigeria est exclu du Commonwealth. En 1998, le général Abubakar prend la succession d'Abacha et s'engage à transférer le pouvoir aux civils.

Olusegun Obasanjo, ancien dirigeant militaire, est élu président de la République en 1999, puis réélu en 2003. N'ayant pu, en vertu de la constitution nigériane, se présenter pour un troisième mandat, Obasanjo a cependant pesé de tout son poids dans la nomination et la victoire du « ticket » présidentiel de son parti (PDP, *People's Democratic Party*) en avril 2007 : le gouverneur de l'État de Katsina (Nord), Umaru Yar'adua, qui a fait équipe avec le gouverneur de Bayelsa (Sud), Goodluck Jonathan. Au-delà d'une organisation chaotique, ces élections ont été entachées de multiples fraudes et de graves violences. L'absence prolongée de Yar'adua de novembre 2009, date de son hospitalisation, au 6 mai 2010, date de son décès, a encore suscité une certaine instabilité politique. Goodluck Jonathan a été investi président en exercice (*acting president*) le 9 février 2010. Malgré une image d'homme discret, il a immédiatement pris une série de mesures fermes. Les prochaines élections, présidentielles, locales et régionales, auront lieu en 2011.

Pauvreté, inégalités, corruption sur fond de rente pétrolière. Le Nigeria affiche des indices de développement humain relativement bas, malgré ses ressources naturelles abondantes. En 2007, la moitié de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 1,25 USD par jour. De plus le Nigeria n'est pas dans les temps pour atteindre plusieurs des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), y compris celui de diviser par deux la pauvreté d'ici à 2015. Le *Global Hunger Index* (GHI), basé sur les 3 indicateurs que sont l'accès à l'alimentation en quantité suffisante, la malnutrition infantile et le taux de mortalité infantile, classe le Nigeria parmi les pays ayant de graves problèmes de sécurité alimentaire.

Le Nigeria est un des seuls pays au monde qui, malgré d'importantes ressources pétrolières, présente un déficit budgétaire. Il est tristement connu pour ses records de corruption, qui a fortement augmenté depuis le boom pétrolier des années 70. En 2010, *Transparency International* classe en effet le Nigeria au 12e rang parmi les pays les plus corrompus du monde. On estime ainsi que plus de 300 milliards de dollars du pétrole nigérian se seraient volatilisés. Entre 1993 et 1998, Abacha et sa famille auraient par exemple détourné plus de 4 milliards de dollars de fonds publics. Favorisées entre autres par la corruption et une opacité globale du système financier mondial, les fuites de fonds liées à des pratiques financières illicites constituent un frein important au développement du pays.

Les infrastructures, en particulier électriques, restent globalement en mauvais état. Bien que riche en hydrocarbures, le pays est confronté à un état d'urgence énergétique. La capacité de production électrique est inférieure à 3 000 MW (par comparaison, l'Afrique du Sud, avec une population de 48 millions d'habitants, a une capacité de production de 36 000 MW) et les gaz issus de l'exploitation pétrolière sont mal valorisés.

Les infrastructures de transport sont un des principaux freins au développement. L'état des routes, la gestion des ports et la maintenance aéroportuaire doivent impérativement gagner en qualité.

Le conflit du delta du Niger : une tragédie humaine, écologique et économique. Le conflit dans le delta du Niger constitue un sérieux problème politique et économique pour le Nigeria. Les militants dénoncent la pollution de l'environnement causée par les entreprises d'extraction pétrolière et la pauvreté généralisée parmi la population locale. Les procédés des compagnies pétrolières dans la région, appuyées par l'État nigérian, ont été très vivement critiqués. Les tensions entre les riverains et les forces de l'ordre ont donné lieu à plusieurs massacres et assassinats. Dans les années 1990 s'est créé le Mouvement pour la survie du peuple Ogoni (MOSOP) pour lutter par des actions non violentes contre les agissements de Royal Dutch Shell. Après les exécutions de cinq de leurs leaders (dont Ken Saro-Wiwa le 10 novembre 1995), le mouvement s'est peu à peu éteint. Un groupe plus violent et encore actif a vu le jour dans les années qui ont suivi, le Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger (MEND).

Des criminels de droit commun en profitent également pour enlever des travailleurs étrangers et exiger des rançons. Ce conflit a amputé d'un tiers la production pétrolière du pays, sapant les recettes publiques. La production quotidienne est tombée de 2,5 millions de barils en 2006 à 1,7 millions mi mai 2009.

La perspective d'une solution durable a été entrevue en 2009 avec la conclusion d'un accord susceptible de mettre un terme au conflit entre le gouvernement et les mouvements armés. Le principal d'entre eux, le MEND, a par la suite décrété un cessez-le-feu. Des mil-

liers de militants ont déposé les armes et se sont inscrits à un programme de réintégration.

À ce jour, la paix n'est toujours pas revenue dans le delta du Niger. Veiller à ce que les fonds alloués à cette région profitent bien à ses ayant-droits et n'alimentent pas la corruption représente un enjeu majeur.

Une grande influence régionale. Sur le plan de la politique extérieure, le Nigeria s'est imposé comme un acteur diplomatique de premier plan en Afrique de l'Ouest et au sein de l'Union africaine. Il contribue à promouvoir la Cedeao, dont le siège est à Abuja. En 2007, le Nigeria a pesé de tout son poids au sein de cette organisation pour que celle-ci refuse de signer dans les délais impartis un Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE). La Cedeao constitue un instrument fondamental de l'influence du Nigeria en Afrique et dans sa relation avec l'UE.

Le Nigeria a multiplié les initiatives en matière de résolution des conflits : il s'est particulièrement investi dans la sortie de crise du Libéria en participant à l'ECOMOG (Brigade de surveillance du cessez-le-feu de la Cedeao), il a conduit des réunions de médiation ou de facilitation au cours des dernières années pour le Soudan, la RDC ou le Zimbabwe. Le Nigeria est engagé dans de nombreuses opérations de maintien de la paix, dont la Mission des Nations Unies au Liberia (MINUL) et la Mission de l'Union Africaine au Soudan (MUAS).

De plus, le Nigeria a élargi son horizon comme pays promoteur du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad).

Enfin, le pays exerce une influence importante sur son environnement régional grâce à son poids démographique et l'importance de sa diaspora, sans oublier la puissance financière de ses banques et le rayonnement de sa production audiovisuelle (3e producteur mondial de films). ■

Divisions administratives et zones écologiques du Nigeria

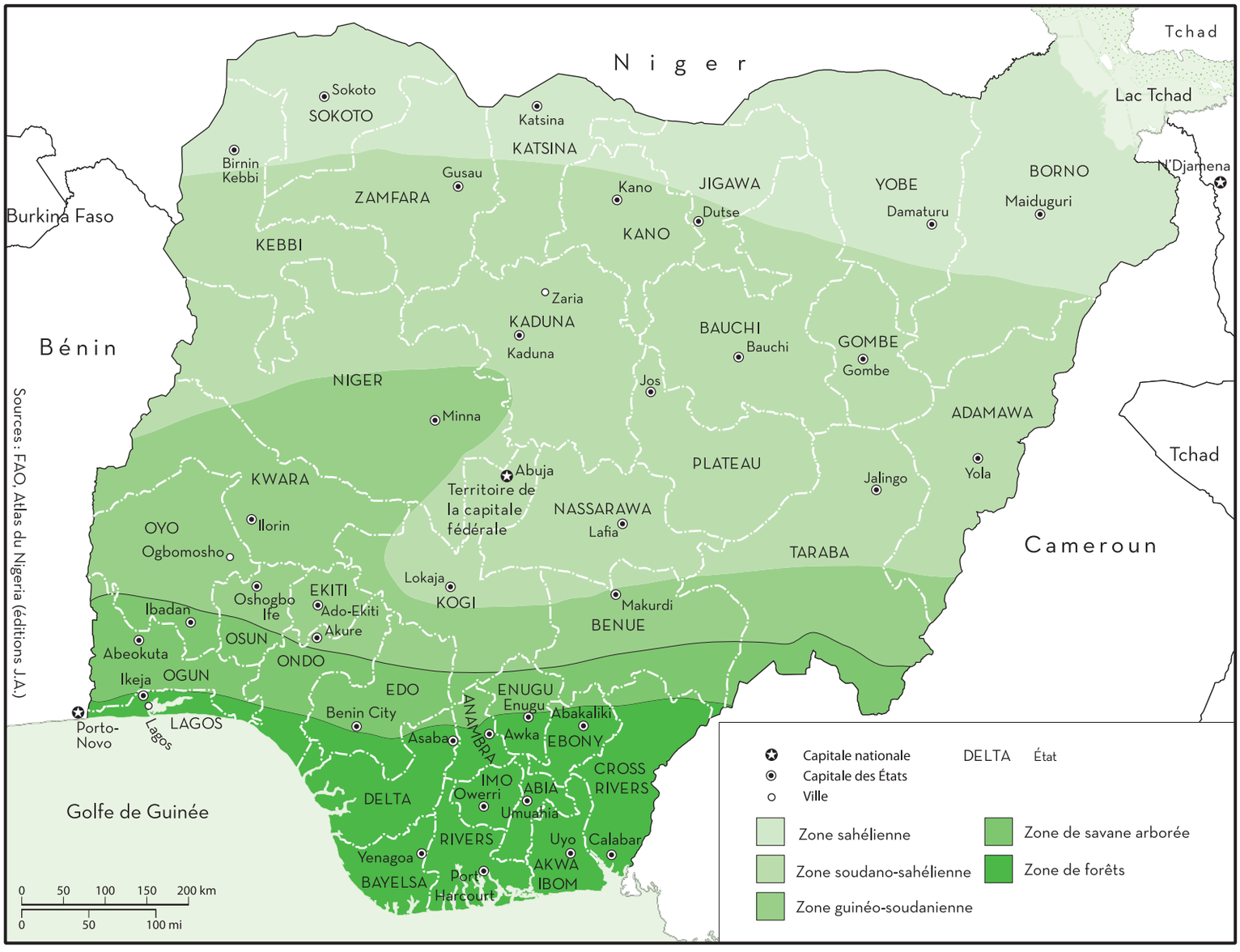

Sources : FAO, Atlas du Nigeria (éditions J.A.)

Une vocation hégémonique en attente de concrétisation

Daniel C. Bach (d.bach@sciencespobordeaux.fr)

Jouissant d'une position privilégiée dans la sous-région, le Nigeria est appelé à jouer un rôle pivot dans l'espace Cedeao. Encore faut-il que les élites et les politiques publiques nigérianes se révèlent à la mesure de cet enjeu.

▸ Daniel Bach est directeur de recherche du CNRS, au Centre Émile Durkheim de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux (France). Politiste de formation, il a enseigné à l'université Obafemi Awolowo, de Ile-Ife au Sud Ouest du Nigeria. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur le système politique et les relations internationales du Nigeria. Son dernier ouvrage (co-dirigé avec Mamoudou Gazibo) s'intitule : *L'État néopatrimonial : genèse et trajectoires contemporaines,* Presses de l'université d'Ottawa, 2011 (à paraître).
Pour plus d'informations : http://spirit.sciencespobordeaux.fr/pagescv/bach_bis.htm

Un poids économique décisif dans la sous-région. À l'intérieur comme à l'extérieur, nul ne conteste plus la vocation du Nigeria à dominer et structurer son environnement sous-régional, tout en jouant un rôle clé au sein des organisations africaines et internationales. On est bien loin de l'époque où, à la fin des années soixante, les difficultés internes du pays, mêlées aux perspectives d'une montée en puissance associées à sa richesse pétrolière et à sa taille, pouvaient inciter certains à souhaiter son éclatement en une série de micro-États. Depuis les années 1970, le développement des échanges entre le Nigeria et ses voisins, enracinés dans l'histoire des sociétés précoloniales et dans les réseaux confériques du Nord Nigeria, n'a rien perdu de son dynamisme, désormais stimulé par la présence d'une importante diaspora nigériane en Afrique de l'Ouest. Le Nigeria s'est érigé en un espace incontournable au regard de l'ampleur de ses ressources, de son poids démographique et de l'attrait exercé sur les économies avoisinantes. Étroitement dépendante des fluctuations de l'économie de la Fédération, l'imbrication de fait des économies de la sous-région au Nigeria n'a cessé de progresser.

Une position stratégique en termes sécuritaire et énergétique. Durant les années 1990, l'État nigérian a également contribué de manière décisive à l'élargissement du mandat de la Cedeao au delà de ses objectifs économiques, afin d'y intégrer la question de la sécurité et de la gouvernance des populations. Formalisée dans le cadre du protocole de 1999, et largement reprise par l'acte constitutif de l'Union africaine, cette évolution tirait les leçons de l'intervention, impulsée par le Nigeria, de la Cedeao/Ecomog [1] au Libéria et en Sierra Léone. La décennie qui vient de s'écouler a enfin et surtout suscité une valorisation supplémentaire du Nigeria, sans doute liée à la fin des régimes militaires, mais aussi et surtout à la qualité de ressources pétrolières situées dans une région ouest africaine qui, outre la multiplication de découvertes prometteuses, est devenue stratégique depuis le 11 septembre 2001.

La faiblesse des politiques publiques. Aujourd'hui, les invitations à l'expression d'une puissance nigériane se doublent toutefois d'interrogations croissantes quant aux effets induits d'un système politique qui a également pour marque de fabrique une faible capacité à produire les politiques publiques. La fin des dictatures militaires est loin d'avoir contribué à apaiser les tensions internes propres au fonctionnement d'un système fédéral explicitement fondé sur la valorisation et la codification des clivages et identités géo-ethniques dans le cadre de la doctrine dite du « caractère fédéral ». Parce que l'accès aux ressources et fonctions repose sur le seul droit du sang (*jus sanguinis*), les discriminations dont sont victimes les populations dites « non indigènes » dans un État, constituent un facteur de tensions récurrentes. Miné par des fraudes électorales massives en 2003 et 2007, le système politique nigérian demeure en attente de réformes constitutionnelles profondes. Il s'agit en particulier de remettre à plat les équilibres sur lesquels le pays s'était reconstruit (avec succès) après la guerre civile de 1967-70. Faute d'être résolues, les questions posées continueront à alimenter la crise du système politique dont les symptômes font régulièrement l'actualité, qu'il s'agisse de la contestation que suscite la captation des revenus tirés du pétrole par une minorité (delta du Niger), de l'instrumentalisation du fait religieux (adoption du code pénal de la Charia dans 12 États du Nord, attaques du mouvement Boko Haram dans le Nord), enfin et surtout des violences entre populations dites indigènes et non indigènes (État du Plateau).

Corruption et économie informelle. Alors que le Nigeria conserve une remarquable capacité d'autodiagnostic (les travaux des différentes instances constitutionnelles en portent témoignage depuis trente ans), la capacité de réforme demeure entravée par la qualité médiocre des élites au pouvoir. Erigé par certains en prototype d'une captation de la sphère publique par des intérêts privés (État néopatrimonial et anti-développemental), le Nigeria témoigne de fait d'une faible capacité à produire et mettre en œuvre des politiques publiques. La poursuite des efforts des instances chargées de lutter contre la corruption et le renouvellement du personnel politique qu'engendrerait l'organisation d'élections véritablement compétitives en 2011 sont à souhaiter dans un tel contexte. La nomination d'Attahiru Jega comme président de la commission chargée de superviser les élections, mais aussi la candidature de Nuhul Ribadu, ancien président de l'*Economic and Financial Crimes Commission*, aux primaires présidentielles ont d'ores et déjà le grand mérite de replacer au centre des débats la question de l'intégrité des hommes et des politiques. Faute d'avancées dans ce domaine, l'imbrication du Nigeria au sein de la sous-région continuera de reposer très largement sur ce que l'on pourrait appeler une intégration « par défaut », plus liée au développement d'échanges non officiels qu'à la mise en œuvre de politiques et stratégies volontaristes. ■

1. L'Ecomog, ou *Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group*, est la brigade de surveillance du cessez-le-feu de la Cedeao.

Vers une monnaie unique pour les pays de la Cedeao ?

Interview : Gilles Dufrénot (lopaduf@aol.com)

Les pays de la Cedeao sont en marche pour disposer d'une monnaie unique à l'horizon de 2020. Un processus dans lequel le Nigeria est appelé à jouer un rôle de premier plan. Si le projet semble faire l'unanimité, « le diable est dans les détails ».

▸ Gilles Dufrénot est Professeur de Sciences Économiques à l'Université d'Aix-Marseille (France). Il a publié plusieurs ouvrages relatifs aux pays d'Afrique de l'Ouest et collabore régulièrement avec la presse à travers des contributions sur les pays de l'UEMOA. Son dernier ouvrage *Après la crise ? : Les politiques économiques dans le monde* vient d'être nominé pour le prix Turgot du meilleur livre d'économie financière 2010.

Grain de sel : *Quelle analyse peut-on faire des monnaies actuelles en Afrique de l'Ouest ?*

Gilles Dufrénot : La « géographie monétaire » de l'Afrique de l'Ouest subsaharienne est constituée de plusieurs types de régimes de change. Nous avons une union monétaire, formée par les 8 pays de la zone Franc dont la monnaie est accrochée à l'Euro et un ensemble de monnaies nationales inconvertibles dont le taux de change par rapport au dollar ou à l'euro est plus ou moins administré. La coexistence de différents régimes de change sur un espace réduit ne favorise pas les échanges commerciaux entre les pays, compte tenu des coûts de transaction élevés (par exemple les frais engendrés par les opérations de conversion de devises, ou par les coûts d'assurance supportés par les importateurs et exportateurs pour se couvrir contre les risques de change). Par ailleurs, pour les monnaies non ancrées à une devise internationale, des problèmes de crédibilité de la politique de change et les incertitudes liées à la volatilité des taux de change empêchent l'entrée de capitaux et des investissements étrangers stables sur un horizon à moyen et long terme.

GDS : *Quels sont les arguments qui plaident en faveur d'une monnaie unique pour les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ? Y-a-t-il des points de blocage et des difficultés ?*

GD : L'idée de la mise en place d'une monnaie unique à l'échelle de la Cedeao s'appuie sur plusieurs observations historiques. D'abord, les unions monétaires ont tendance à favoriser le commerce régional, à condition qu'il y ait une taille critique. Ensuite, c'est le commerce régional qui tire les croissances économiques, plutôt que les transactions réalisées dans le contexte d'une spécialisation Nord/Sud. La raison est que le commerce régional porte le plus souvent sur des échanges de produits similaires, ce qui permet d'éviter que les industries nationales soient évincées par les importations. Enfin, après la Triade au niveau commercial [1], l'économie mondiale des années à venir risque de s'organiser autour de pôles monétaires. Il est important, qu'à côté des pôles constitués par les devises internationales (dollar, yen, ➲

1. La Triade est constituée des 3 pôles commerciaux correspondant à la zone Amérique du Nord, à la zone Europe et à la zone Asie.

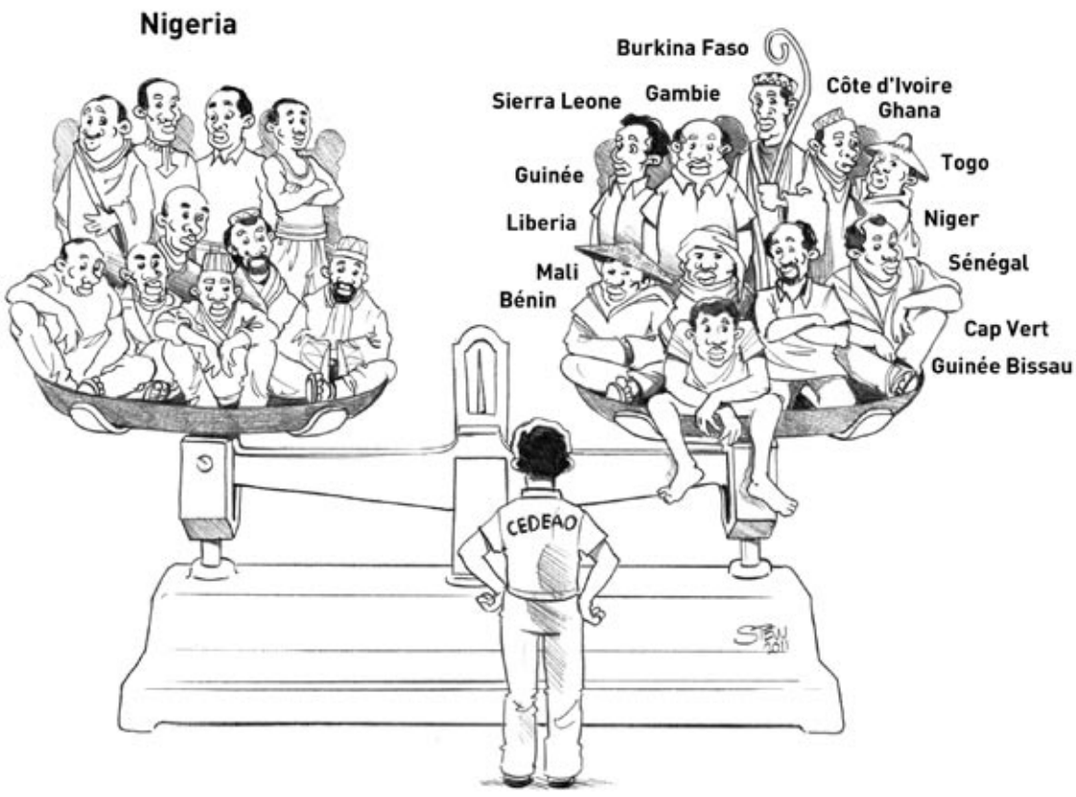

euro), les pays d'Afrique puissent avoir leurs propres pôles. Le calendrier de mise en place d'une monnaie unique à l'échelle de la Cedeao obéit à la logique suivante. Les pays non membres de la zone Franc vont d'abord constituer leur propre zone monétaire appelée « Zone monétaire d'Afrique de l'Ouest » (WAMZ : *West African Monetary Zone*) en 2014 avec l'adoption d'une monnaie commune (l'Unité de compte ouest africaine). Il s'agit du Ghana, de la Gambie, de la Guinée, de la Sierra-Leone et du Nigeria. Ensuite, à partir de 2020, la WAMZ et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) devraient fusionner leurs deux zones monétaires en vue de former une zone monétaire unique à l'échelle de la Cedeao avec l'adoption d'une nouvelle monnaie. Le Cap-Vert et le Libéria devraient également rejoindre cette zone. En effet, l'Escudo cap-verdien est ancré à l'euro et le gouverneur de la Banque centrale du Libéria vient officiellement de demander l'adhésion de son pays à l'UEMOA.

Il n'y a pas à proprement parler de points de blocage, mais comme on le sait, le diable est dans les détails. En premier lieu, une union monétaire a d'autant plus de chances de tenir que les pays ont des structures économiques proches, que les politiques économiques menées par les gouvernements sont coordonnées, et que chacun accepte de ne pas adopter des politiques qui seraient nuisibles pour les autres. Il faut donc définir un cadre institutionnel qui favorise cela. Les pays non membres de la zone Franc ont adopté des critères de convergence des politiques économiques. Mais la convergence des niveaux de vie est plus difficile à mettre en place pour une union constituée en majorité de pays pauvres et qui ne disposent pas d'équivalents de « fonds structurels »[2] comme cela a pu être le cas en Europe. En second lieu, il ne suffit pas d'avoir une monnaie unique. La question du régime de change est fondamentale, car il faut décider de ce qui est le mieux pour les pays dans leur rapport avec le reste du monde. Ainsi, la future monnaie unique de la Cedeao pourra flotter par rapport aux devises internationales, ou bien être liée à celles-ci par un taux de change fixe, ou encore varier par rapport à un panier de devises à définir. Le choix d'un régime de change donné est difficile parce qu'il implique de prendre en compte tous les aspects du « bien-être » économique et social : le niveau de la dette, les conséquences sur le commerce, l'inflation, la croissance, etc.

GDS : *Quel rôle particulier pour le Nigeria dans la mise en place de cette monnaie ? L'idée d'une monnaie-marchandise peut-elle voir le jour ?*

GD : Le Nigeria est le seul pays de la Cedeao ayant les capacités de soutenir la monnaie unique, compte tenu de son poids économique et financier dans la zone et de l'expérience de sa Banque centrale dans la gestion d'une monnaie indépendante. D'autre part, vu le poids de l'agriculture dans la croissance économique de la zone, le choix du taux de change n'est pas une question anodine. Par exemple, la dévaluation d'une monnaie peut améliorer les termes de l'échange sur les marchés à l'exportation, mais accroître en retour les coûts de production si l'on importe l'essentiel des intrants de production. Dans l'esprit des nigérians, la monnaie unique doit servir à protéger le potentiel agricole et industriel de la zone ; par conséquent, il sera nécessaire de lier la politique de change et la politique commerciale en matière agricole. La monnaie devrait servir à limiter les risques de syndrome hollandais[3], l'impact des fluctuations internationales des termes de l'échange et l'instabilité des recettes agricoles en raison des très fortes fluctuations des prix domestiques. Le Nigeria a une longue expérience dans ces domaines, dont la zone devrait bénéficier. Dans ce contexte, l'idée d'une monnaie-marchandise fait son chemin. Comme il existait autrefois l'étalon-or, le taux de change de la future monnaie unique pourrait être défini, non pas par rapport à une devise internationale, mais par rapport aux cours des principales matières premières exportées par les pays de la Cedeao. Ainsi, par exemple en cas de baisse du prix mondial du coton, la monnaie se dépréciant automatiquement, les recettes d'exportations de la zone — en monnaie nationale — ne seraient pas affectées (contrairement à ce que l'on observe aujourd'hui). Évidemment, les pays devront s'entendre sur les produits agricoles que l'on choisit comme référence pour définir l'étalon marchandise.

Il existe bien sûr d'autres alternatives à l'adoption d'une monnaie-marchandise. On pourrait imaginer une monnaie dont le taux de change serait défini par rapport à un panier de devises, ou à une devise internationale. L'avantage de ces solutions est que la politique suivie par la future banque centrale gagnerait en crédibilité (la crédibilité est importante vis-à-vis des investisseurs qui prêtent des capitaux, mais aussi vis-à-vis des bailleurs de fonds, parce qu'elle élimine les risques de change). Mais l'inconvénient est que, du point de vue de la compétitivité, la monnaie unique serait alors complètement soumise aux fluctuations des devises internationales. ■

2. Rappelons que les fonds structurels servent à financer le rattrapage économique des futurs adhérents à une zone économique, afin de faire converger leur niveau de vie avec celui des pays membres.

3. Le syndrome hollandais est un phénomène économique caractérisé par le fait qu'une abondance de ressources liées à des recettes élevées d'exportations évince les secteurs d'activités de l'économie non spécialisés dans les exportations de matières premières.

Production et consommation vivrières : le Nigeria sur le chemin de l'autosuffisance alimentaire

Inter-réseaux (inter-reseaux@inter-reseaux.org)

DOTÉ DE RESSOURCES NATURELLES ABONDANTES, le Nigeria jouit d'un potentiel agricole considérable. S'il se place au premier rang des producteurs agricoles de la région, il est aussi le plus grand importateur de produits vivriers de l'Afrique de l'Ouest.

▸ Cet article a été rédigé sur la base de plusieurs documents :
– *L'économie céréalière du Nigeria*, B. G. Soulé, D. Balami, R. Blein, SOS Faim, Roppa, novembre 2010 ;
– *Cadre opérationnel d'intervention pour un développement des cultures vivrières pluviales en Afrique de l'Ouest et du Centre*, AFD, Cirad, Fida, juillet 2010 ;
– *Potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest*, R. Blein, B. Soulé, B. Faivre-Dupaigre, B. Yérima, Farm, 2008.

Les statistiques sur l'agriculture nigériane ne sont pas nombreuses et parfois contradictoires. Cet article se base surtout sur les données de la FAO. Comme pour beaucoup de données sur les pays ouest africains, celles présentées ici ne sont pas toujours fiables et donc à considérer avec précaution.

EN DÉPIT du poids prépondérant des hydrocarbures, le secteur agricole continue de jouer un rôle déterminant dans le développement économique du Nigeria. Il contribue pour environ 36,5 % à la formation du produit intérieur brut de la Fédération et occupe près de 45 % des actifs du pays. Avec 150 millions d'habitants, le Nigeria reste incontestablement la première puissance agricole et le plus vaste marché d'Afrique de l'Ouest. Si la production vivrière nigériane a fait un bond important ces 25 dernières années, elle ne parvient pourtant pas encore à couvrir l'augmentation de la demande en produits vivriers, notamment dans le secteur céréalier. Cet article apporte un éclairage sur la production et la consommation de produits vivriers au Nigeria. Il n'aborde qu'à la marge les cultures de rente et l'élevage.

Un potentiel considérable de production agricole

Des écosystèmes très divers. Le Nigeria se singularise par la diversité de ses écosystèmes, ce qui constitue un atout pour la production d'une gamme variée de spéculations agricoles. Le pays couvre un gradient pluviométrique qui oscille entre 500 mm en zone sahélienne au Nord et près de 3 000 mm dans le Sud du pays. Les zones forestières du Sud du pays, au climat subtropical, sont dominées par la production de racines et de tubercules (manioc, igname, taro, patate douce), de bananes plantains, de riz, de légumineuses et de maïs. La zone soudanienne centrale (*middle belt*), semi-humide, est caractérisée par une grande diversité des productions, liée à la variété des profils climatiques et agro-pédologiques : les principales productions de cette « mosaïque agro-écologique » sont l'igname, le manioc, le maïs, le riz, le sorgho, le mil, le haricot et les légumineuses. C'est également une zone où se développe l'agriculture mécanisée. La zone sèche du Nord abrite des systèmes de culture à prédominance céréalière : sorgho et mil en pluvial, riz irrigué et/ou pluvial, légumineuses, oignon et arachide.

Une importante disponibilité en terre et en eau. Le Nigeria dispose d'abondantes ressources naturelles encore faiblement exploitées, notamment en termes de terres arables et de ressources en eaux de surface et souterraines.

Le pays disposerait de plus de 70 millions d'hectares de terres cultivables, soit 30 % des terres cultivables de la Cedeao, dont 40 % seraient exploités pour l'agriculture. Il regrouperait 25 % des surfaces arables non cultivées de la Cedeao. Malgré leur forte urbanisation, ce sont les zones côtières et soudaniennes qui concentrent les plus fortes disponibilités foncières du Nigeria.

Le Nigeria dispose également d'un potentiel d'irrigation relativement élevé (2 330 000 ha), soit 26 % du potentiel régional. Environ un million d'hectares sont actuellement irrigués. Les bas fonds (*fadama*) constituent également une ressource considérable pour le développement agricole. On estime qu'ils représentent de 5 à 8 millions d'hectares au Nigeria, soit la moitié du potentiel de la Cedeao.

La prédominance d'exploitations agricoles familiales. La très grande majorité des exploitations agricoles du Nigeria (80 à 90 %) sont de type familial, de petite taille (en moyenne 1,2 ha), faiblement mécanisées et s'appuyant principalement sur la valorisation de la main d'œuvre disponible. Elles cohabitent avec de grandes exploitations agro-industrielles, mieux équipées[1], et dont la taille moyenne se situe autour de 50 hectares (avec parfois des superficies atteignant plus de 1 000 hectares). Le *middle belt* nigérian regorge de ces grandes exploitations, propriétés d'hommes d'affaires ou de hauts fonctionnaires, dont une bonne partie a vu le jour au moment de la révolution verte et des nombreux programmes du gouvernement des années 80 et 90. Plus récemment, en 2006, de grandes concessions de terres ont été faites à des colons agricoles zimbabwéens dans les États de Kwara et de Nassarawa.

Une production vivrière importante.

Le Nigeria est de loin le plus grand producteur agricole de produits vivriers de la Cedeao. La production vivrière du pays aurait augmenté de 30 à 40 % entre 2000 et 2009[2]. Les enjeux agricoles les plus importants du Nigeria se concentrent d'une part sur les racines et tubercules, et d'autre part sur les céréales.

Racines et tubercules. Les racines et tubercules dominent la structure de la production, avec 89 millions de tonnes produites en 2008, soit 69 % de l'offre régionale. Elles représentent plus des deux tiers de la production vivrière totale au Nigeria. Leur production aurait triplé ces vingt dernières années, d'abord en raison d'un accroissement des surfaces, puis d'une augmentation des rendements. Le Nigeria est le premier producteur mondial de manioc, d'igname et de taro, et le deuxième de patate douce. Depuis la fin des années 90, la production nationale de manioc a fortement augmenté (+ 44 % en 7 ans pour atteindre 44 millions de tonnes en 2008). Cette hausse est surtout due à une extension des surfaces, les rendements en manioc stagnant à un niveau peu élevé (12 t/ha). La production d'igname se situait autour de 35 millions de tonnes en 2008. ➲

1. Le Nigeria concentre ainsi à lui seul près de 70 % des tracteurs de la Cedeao (30 000 tracteurs en 2009).

2. La production vivrière en Afrique de l'Ouest est passée de 59 millions de tonnes en 1980, à 160 millions en 2000 et 212 millions de tonnes en 2006.

© M. Mitaut

Céréales. Le Nigeria représente à lui seul environ 50 %[3] de la production céréalière ouest africaine. Cette production a doublé ces vingt dernières années. À l'instar de la quasi-totalité des pays ouest africains, l'augmentation de la production céréalière est davantage due à l'extension des superficies emblavées qu'à une amélioration significative des rendements.

Le mil et le sorgho (56 % du volume de la production céréalière), ont vu leur rendement, soit stagner (cas du sorgho), soit progresser à un rythme très lent, situant le rendement moyen de ces deux céréales à 1-1,5 t/ha au cours de la période 2000-2006. Leur production a été respectivement multipliée par 3,8 et 3,4 entre 1980 et 2008, et avoisine aujourd'hui les 9 millions de tonnes chacun.

Le riz et le maïs sortent du lot pour afficher des rendements qui s'approchent des 2 t/ha. Cependant, si les rendements du maïs sont passés d'environ 1 t/ha au début de la décennie 90 à environ 2 t/ha en 2006, ceux du riz stagnent autour de 2 t/ha depuis 1990. Le maïs a enregistré de bonnes performances au Nigeria, avec un volume de production qui est passé d'environ 1 million de tonnes en 1980 à plus de 7,5 millions de tonnes en 2008. Le volume de la production du riz a été multiplié par 3,4 entre 1980 et 2008, pour se situer à 4,2 millions de tonnes de riz en 2010[3].

La production du blé reste faible, avec environ 60 000 tonnes par an ces dernières années, malgré les importants investissements consentis par le gouvernement fédéral pour promouvoir cette céréale et en réduire les importations (grains et farine).

Légumineuses et oléagineux. Avec environ 3 millions de tonnes produites en 2008, le Nigeria est le premier producteur mondial de niébé (58 % de la production régionale). Il produit également 3,9 millions de tonnes d'arachide, soit 57 % de la production ouest africaine.

Une production encore insuffisante par rapport à la demande. Au-delà de l'offre dont on connait la tendance globale, on dispose d'une très faible connaissance de la structure de la demande en produits vivriers au Nigeria, fortement influencée par plusieurs facteurs et segmentée entre besoins intérieurs et sollicitations des pays voisins (notamment pour les céréales). La faible connaissance des flux d'importation et d'exportation avec les pays voisins rend également difficile l'établissement d'un bilan alimentaire global.

Un double régime alimentaire. Le régime alimentaire du Nigeria est double : il est basé sur les céréales et sur les racines/tubercules, qui fournissent respectivement 46 et 20 % des calories et 52 et 8 % des protéines consommées. Les consommations en céréales et en racines/tubercules s'élèvent respectivement à 150 kg et 214 kg par personne et par an (en 2007).

Le développement rapide des marchés urbains. La demande intérieure en produits vivriers augmente sous l'effet de l'accroissement de la population, de l'urbanisation (une des plus élevée de la région), de l'amélioration des conditions de vie des populations, des besoins d'une industrie de transformation en pleine croissance (notamment les brasseries) et de l'élevage (filière avicole).

Si l'autoconsommation en milieu rural prédomine encore (surtout pour le mil et le sorgho), les marchés urbains, en développement rapide, constituent une destination importante des productions locales : ils absorbent aujourd'hui plus de 50 % de la production de manioc et d'igname, près de 30 % de celle de mil et de sorgho, la moitié du maïs et 72 % du riz local.

Au niveau des racines et tubercules, la quasi-totalité de la production est destinée à la consommation intérieure (principalement la consommation humaine), de faibles quantités de gari et d'igname étant exportées vers les autres pays de la sous région (en particulier la Sierra Leone).

Concernant les céréales, la demande reste dominée par la consommation humaine, suivie par l'industrie agro-alimentaire et la production de biocarburants. Le reste part en direction des pays voisins. Ces proportions peuvent varier en fonction de la conjoncture économique. Pour le mil et le sorgho, le pays dégage un excédent conséquent qui alimente les exportations[5]. La situation sur le maïs est plus mitigée et dépend très fortement du niveau de la demande intérieure, en constante hausse pour l'industrie agro-alimentaire et pour l'alimentation des volailles (1,3 millions de tonnes en 2009). La croissance urbaine a notamment entraîné une augmentation continue de la consommation annuelle de riz, qui est passé de 8 kg par habitant en 1960, à 15 kg en 1980, puis à plus de 20 kg en 2007.

Des importations nécessaires, surtout en riz et en blé. Si les villes nigérianes sont nourries principalement par des produits locaux, le pays reste structurellement déficitaire pour deux céréales : le riz et le blé. La demande intérieure

3. 69 % de la production ouest africaine pour le mil, 53 % pour le maïs, 48 % pour le riz.
4. Voir l'article p. 19.

5. Voir article p. 25.
6. Les exportations de céréales du Nigeria vers les pays voisins sont très variables suivant les années. Pour plus d'informations, voir l'article p. 23.

en riz porte sur environ 5 millions de tonnes par an depuis 2008, et le Nigeria en importe plus d'un million de tonnes par an, ce qui le place parmi les plus grands importateurs au niveau mondial. Il importe également plus de deux millions de tonnes de blé (farine) par an.

Ce pays demeure ainsi un énorme importateur net de céréales. Entre 2000 et 2008, les importations annuelles en céréales du Nigeria ont représenté en moyenne 939 millions de dollars. Le Nigeria concentre à lui seul entre 30 et 40 % des importations en céréales de la région. Sa dépendance aux importations doit néanmoins être relativisée, dans la mesure où le Nigeria rassemble la moitié de la population ouest africaine : environ 10 % des besoins en céréales du Nigeria seraient ainsi couverts par les importations. Il n'en reste pas moins que le déficit de la balance du commerce agroalimentaire du Nigeria est important, avec près de 1,5 milliards de dollars en 2002-04.

Au final, le Nigeria est l'économie agricole la plus puissante de la région et exporte vers les pays voisins (mil, sorgho[6], gari et igname). Mais c'est aussi le pays de la Cedeao qui importe le plus (notamment de céréales) pour satisfaire la consommation urbaine, en concentrant 36 % des importations agro-alimentaires de la Cedeao. Comment cette situation va-t-elle évoluer dans un contexte d'accroissement de la population, d'urbanisation et d'amélioration du niveau de vie dans les villes ? Quels impacts sont à prévoir sur les importations du Nigeria et sur l'excédent de production exportable dans les pays voisins ?

Au regard du poids du Nigeria dans l'économie agricole et alimentaire régionale, il va de soi que c'est dans ce pays que se joue la « souveraineté alimentaire régionale », objectif poursuivi tant par la Cedeao que par les réseaux d'organisations de producteurs. Le Nigeria dispose du potentiel pour réduire sa dépendance alimentaire et celle de la région, mais la valorisation de ce potentiel exige des politiques internes volontaristes et suffisamment stables. Elle exige aussi que le Nigeria joue un rôle plus actif dans l'harmonisation et la mise en œuvre des politiques agricoles, commerciales et fiscales à l'échelle de la région. ■

Le marché de Dawanau à Kano

Situé à Kano, le marché de Dawanau est le plus grand marché céréalier d'Afrique de l'Ouest. Créé en 1985, il rassemble plus de 10 000 magasins et 662 entrepôts (d'une moyenne de 6 000 m³).

Ce marché occupe une zone d'environ 3 km de long sur 400 m de large, et se divise en 5 zones : la zone A regroupe principalement le niébé et le sésame ; la zone B l'arachide, le blé et le manioc ; la zone C l'igname ; la zone D le maïs, le mil et le sorgho ; et la zone E est utilisée par les transporteurs.

Il compte 27 associations, spécialisées ou non par produits agricoles. Il est nécessaire d'appartenir à l'une de ces associations pour opérer sur ce marché. En 1996, ces organisations ont créé une organisation faitière : *Dawanau Market Development Association*.

On y retrouve toutes les ethnies du pays, ainsi que des commerçants de la sous région (principalement du Niger, Tchad, Cameroun, Bénin, Togo, Ghana et Mali).

C'est un marché entièrement privé, ouvert tous les jours, de 6h à minuit en saison creuse et 24h/24 en pleine saison. S'y commercialisent surtout des productions du Nord Nigeria : niébé, maïs, sorgho, mil, riz. Des milliers de personnes gravitent autour du marché : on compte plus de 4 000 manutentionnaires, 500 vigiles, des agents des services de l'immigration, de la police, etc.

L'accès au crédit est facilité sur place (de manière informelle). Les prix peuvent varier très rapidement et les commerçants sollicitent massivement leurs réseaux (transporteurs, transformateurs…) pour s'informer via le téléphone portable sur les prix, les quantités, etc.

L'élevage avicole en pleine expansion au Nigeria

L'aviculture est la première forme de production de viande au Nigeria : elle représente 36 % de la production fournie par les différents élevages (avec 350 000 tonnes par an) et couvre 19 % des besoins nationaux en viande.

Pour améliorer la consommation en protéines animales de sa population croissante, le Nigeria mise ainsi sur l'augmentation de la productivité des élevages à cycle court, notamment de volailles. Le déficit domestique par rapport à la demande potentielle en volailles est estimé à 25 000 tonnes par an. Cette évolution est favorisée par l'augmentation de la classe moyenne, la croissance de la consommation hors ménage (restauration) et le développement des fast-foods dans les grandes villes.

En juillet 2002, le gouvernement fédéral a interdit l'importation des produits de volailles, dans le but d'accélérer la croissance de la production nationale. Malgré cette interdiction, des poulets congelés illégalement importés se retrouvent sur le marché. Cependant le volume de telles importations illégales a diminué en raison des contrôles et des saisies régulières menées par les autorités.

Même si l'on rencontre des élevages semi-industriels, l'aviculture reste largement dominée par la production rurale familiale, les femmes y occupant une place privilégiée.

Le niveau de consommation et la place des produits de la volaille dans le panier alimentaire des ménages varient considérablement selon les milieux : en milieu rural, la consommation de volaille est faible et occasionnelle ; par contre, en milieu urbain elle est nettement supérieure. En moyenne, les nigérians consomment 1,6 kg de viande de volaille par personne et par an.

En ce qui concerne la production d'œufs, le pays a atteint un niveau de production lui permettant d'exporter vers ses voisins, comme le Bénin, le Niger et le Tchad. La consommation nationale en œufs a fortement augmenté, la moyenne au Nigeria (3,2 kg /pers/an) étant nettement au dessus de la moyenne régionale (2,2 kg/pers/an).

L'épidémie de grippe aviaire au Nigeria, entre 2006 et 2008, a fortement pesé sur la filière avicole. Cette maladie semble toutefois éteinte, puisque aucun foyer de grippe ne serait réapparu depuis septembre 2008.

Source : *Impacts socio-économiques de la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest : « Étude de cas au Nigeria »*, Cilss, Fewsnet, Cedeao, République Fédérale du Nigeria, octobre 2006.

La demande du Nigeria en produits d'élevage : une opportunité pour les pays sahéliens ?

Christophe Bénard (c.benard@iram-fr.org), Bernard Bonnet (b.bonnet@iram-fr.org) et Bertrand Guibert (b.guibert@iram-fr.org)

PÔLE MAJEUR de consommation en produits animaux d'Afrique de l'Ouest, le Nigeria est également un des plus grands pays d'élevage de la région. La couverture de la demande nationale sans cesse croissante et l'accès à ses marchés dynamiques constituent de véritables enjeux économiques, autant pour le Nigeria que pour les pays d'élevage sahélien voisins.

▸ L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram) conduit divers travaux dans le domaine du pastoralisme et de la valorisation des filières de l'élevage. Cet article s'appuie en particulier sur l'*Étude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail, l'accès aux marchés et les défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales,* Iram/Lares pour la SNV (B. Guibert, M. Banzhaf, B. G. Soulé, D. H. Balami, G. Idé, 2009) et sur les expériences en cours d'appui à l'organisation de la filière bovine au Tchad (Pafib, ministère de l'Élevage et des Ressources animales, sur financement de l'Union européenne). www.iram-fr.org

TANT PAR SA DÉMOGRAPHIE que par ses capacités de production animale, disposant de 25 % de l'ensemble des troupeaux de bovins de la sous région, le Nigeria figure de très loin au premier rang de l'élevage en Afrique Centrale et de l'Ouest. Il disposerait de plus de 16 millions de bovins, précédant largement le Niger (8,7 M), le Mali (8,2 M) et le Tchad (7 M). Pour autant, la part des pays du Sahel demeure significative avec 50 % de cet ensemble. Au Nigeria, l'élevage bovin est largement complété par les principales espèces à cycle court, estimées à 33,8 millions d'ovins et à 175 millions de volailles.

85 à 90 % du cheptel bovin national sont élevés par huit millions de pasteurs et agro-pasteurs transhumants, en majorité Peuls, incluant aussi d'autres communautés (arabes Shuwa, Koyam, Kanuri, Kanembou, Touareg, etc.). Il est très difficile d'apprécier ce que représentent les flux d'importation d'animaux sur pieds en provenance du Niger, du Tchad ou du Mali, beaucoup de têtes étant « nationalisées » au passage de la frontière puis, pour certaines, finies ou engraissées sur les parcours situés à proximité des marchés terminaux. Une grande partie des animaux commercialisés sur ces marchés ont en effet pour origine les pays d'élevage sahéliens. Les effectifs correspondant aux mouvements transhumants transfrontaliers sont également importants.

La demande en viande bovine est largement portée par la Fédération, puisque 50 % des consommateurs de l'espace Cedeao sont nigérians. Le Nigeria subit pleinement une expansion démographique historique et une évolution notoire des habitudes alimentaires. Avec une croissance démographique de près de 2,8 % par an, le pays est loin de pouvoir subvenir à une telle demande par sa seule production intérieure. Il est ainsi contraint d'importer plus de 25 % de sa consommation de viande bovine, constituant le débouché d'une partie significative de l'élevage sahélien, via le commerce direct ou la transhumance à finalité commerciale.

Au niveau fédéral, alors que la contribution de l'agriculture au PIB est d'environ 35 %, le secteur de l'élevage n'y contribue que pour 5 % environ.

Des contraintes importantes à lever pour le développement de l'élevage nigérian. S'il constitue un secteur conséquent, l'élevage nigérian est cependant soumis à des contraintes fortes. Les espaces dédiés au pâturage sont en nette régression du fait de l'expansion urbaine et agricole. L'accès aux intrants zootechniques apparaît insuffisant et l'encadrement sanitaire défaillant. L'élevage bovin se situe essentiellement dans la partie sahélo-soudanienne des États du Nord où il prend principalement la forme d'un agro-pastoralisme généralement transhumant et transfrontalier afin de profiter des pâturages sahéliens en saison des pluies.

Une consommation de viande en forte augmentation et une évolution des modes de consommation. Outre son fort taux d'urbanisation (60 % des nigérians sont des citadins), c'est surtout l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs et l'apparition d'une nouvelle classe moyenne qui expliquent une telle poussée de la demande en produits animaux. De plus, ce géant commercial représente près de 60 % des échanges internationaux de la région.

Parallèlement, de plus en plus de consommateurs privilégient une viande plus saine, issue d'un abattage contrôlé. Certains industriels de la viande tendent ainsi à segmenter le marché, mettant en vente des présentations individualisées sous forme de barquettes congelées. L'émergence des fast-foods, adaptés à cette nouvelle tranche de consommateurs, se trouve également en nette évolution. Ce phénomène est parfois complété par une évolution de la filière vers l'intégration, avec quelques compagnies qui disposent de leurs abattoirs approvisionnés par leurs propres réseaux de production. Mais ce segment, en progression, serait encore en dessous de 10 % du marché des produits carnés.

Malgré ces dynamiques émergentes, force est de constater que tout le monde n'a pas accès à de la viande sahélienne bovine, jugée trop chère par les couches populaires. Au regard de la population totale, la consommation moyenne nationale de viande reste inférieure à la moyenne régionale (2 kg par habitant et par an au Nigeria, contre 8 kg au niveau Cedeao).

Un secteur mobilisateur de nombreux emplois et savoir-faire tout au long de la filière. De nombreux métiers spécifiques, dépositaires de réels savoir-faire, se mobilisent tout au long de la filière, la plupart du temps de manière informelle : éleveurs, acheteurs, intermédiaires de marchés, convoyeurs à pieds, passeurs de frontière, transporteurs en camion, bergers pour finir les animaux autour des marchés terminaux (comme Lagos), bouchers, revendeurs, grilleurs. À Lagos, de nombreux quartiers qui jouxtent les lieux d'abattage se sont progressivement spécialisés dans la récupération des abats, des os et du cuir.

Des flux importants d'animaux sur pied qui transitent sur des circuits de commercialisation de plus d'un millier de kilomètres. Ils sont parcourus en grande partie à pied, en provenance des zones pastorales du Tchad, du Niger ou du Mali (voir carte). Le choix des animaux et le savoir-faire des convoyeurs limitent les risques sur ces longs périples et rendent, malgré tout, ces transferts rentables pour les commerçants. Deux grands types de circuits irriguent ainsi les marchés terminaux du Nigeria. Le circuit *Est* voit affluer les animaux en provenance du

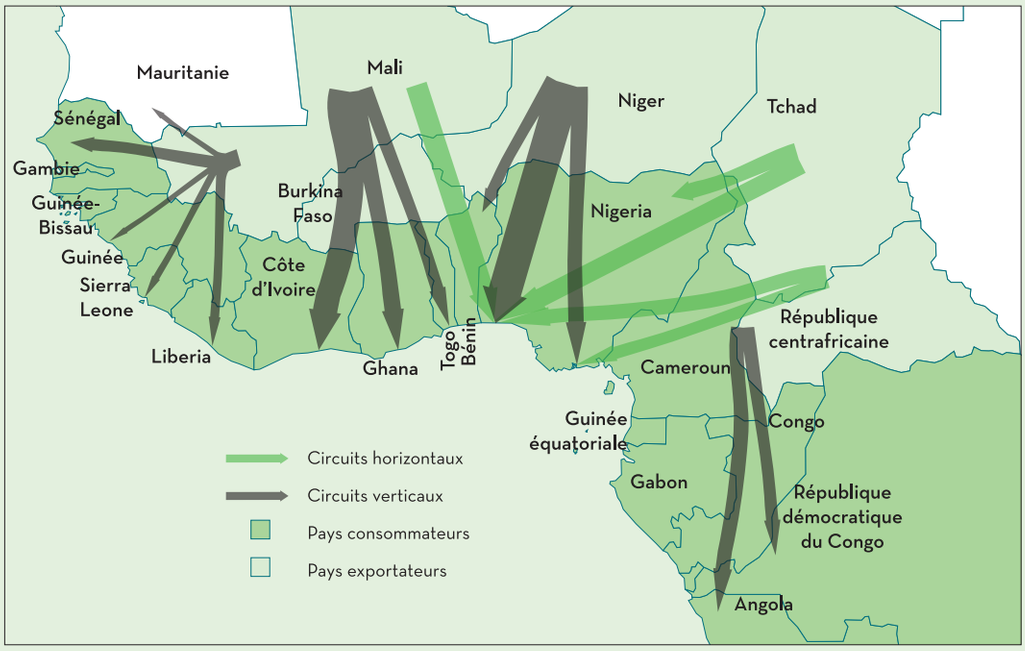

Esquisse des principaux circuits de commercialisation du bétail en Afrique Centrale et de l'Ouest

Ils suivent une logique Nord-Sud du Sahel vers les marchés côtiers. Une grande part d'entre eux converge massivement vers le Nigeria au cœur de ce sous-ensemble continental (source : Iram 2009).

Tchad et du Cameroun, qui transitent par le marché international de Maiduguri. Sur ce pôle commercial, 55 % du bétail présent proviendrait du Tchad, et 20 % serait originaire du Niger (le circuit par l'Est Cameroun et la République Centrafricaine est réputé très dangereux et donc relativement peu fréquenté ; il est de fait très difficile à estimer). Le circuit *Ouest* collecte les animaux provenant du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Bénin, ces animaux transitant par le marché international de Kano.

Sur ces circuits, de nombreuses taxes licites et prélèvements illicites sont perçus. Ces derniers constituent un manque à gagner important pour les acteurs économiques des filières et pour les États. À ce titre, sur certains circuits au Tchad, les sommes prélevées représenteraient 63 % des charges totales pour un animal originaire du Tchad central et abattu à Lagos.

La survie des acteurs économiques demeure en partie liée à leur capacité d'anticipation des cours de la monnaie nigériane (Naira), et à l'insécurité du rapatriement des fonds une fois les animaux vendus. Du fait des variations du taux de change entre le FCFA et le Naira ainsi que de l'accroissement de la demande, les prix du bétail apparaissent souvent très volatils. Ils auraient augmenté de près de 78 %, à prix courant, entre 1997 et 2002.

Une politique de développement de l'élevage axée sur l'intensification et l'importation de produits animaux. Pour répondre aux besoins croissants en protéines animales, la politique de développement de l'élevage engagée par les autorités fédérales pour cette décennie cherche à combiner plusieurs priorités stratégiques. Elle veut augmenter significativement la production intérieure en viandes de toutes catégories, en promouvant une intensification des élevages et une valorisation des espèces monogastriques. L'objectif est également de faciliter l'importation d'animaux en provenance du Sahel, essentiellement les bovins, les ovins et les caprins. Elle exprime aussi la volonté de développer l'importation de viande et de poisson congelés, en provenance de l'Union européenne et du Brésil, à destination des consommateurs à faible pouvoir d'achat. Par ailleurs, elle vise à augmenter la production des autres protéines issues de l'élevage, le Nigeria étant déjà leader de la production régionale d'œufs avec 68 % du tonnage produit (encadré p. 13).

Le développement de l'élevage nigérian : des enjeux fondamentaux pour la Fédération et ses organisations d'éleveurs, ainsi que pour les pays d'élevage sahéliens voisins. Augmentation rapide de la disponibilité en produits carnés, mesures en faveur de la compétitivité du secteur de l'élevage, encouragement des investissements privés liés à ce secteur, les orientations de la politique nigériane d'élevage se focalisent fortement sur les élevages intensifs et sur les importations provenant de pays ayant développé un élevage industriel. Dans les deux cas, ces filières s'appuient sur une consommation importante de céréales dont la disponibilité et les prix varient fortement au gré des aléas de la production sahélienne et mondiale.

On peut également s'interroger sur le fait que la politique de ce géant de l'élevage ne fasse qu'insuffisamment cas de l'élevage agro-pastoral et de l'amélioration de la coexistence entre éleveurs et agriculteurs (plusieurs conflits parfois très meurtriers ont émaillé les années 2009 et 2010 dans les États de Bauchi, Nasarawa, Benue, Plateau, Ebonyi). En relation directe avec la poussée démographique, se posent de grands problèmes de circulation du bétail au Nigeria ainsi que d'accès aux fourrages et aux points d'eau. C'est donc la question d'une politique de sécurisation de l'élevage pastoral transhumant qui se pose, avec plus d'acuité encore que dans la plupart des pays sahéliens.

L'élevage sahélien joue un rôle majeur au Nigeria. La complémentarité Nord-Sud de la filière bovine devra se renforcer, sans pour autant que la viande sahélienne ne soit bradée. Son prix devrait davantage prendre en compte la diversité des risques, le nombre d'intermédiaires et les variations des taux de change entre les monnaies. Sous la pression de l'augmentation démographique des villes sahéliennes, cette viande va certainement devenir plus chère et donc sélective vis-à-vis du pouvoir d'achat des consommateurs.

Dans la décennie qui débute, s'ils ne sont pas capables de couvrir l'intégralité de la demande nigériane en viande bovine, les pays sahéliens peuvent néanmoins jouer un rôle conséquent en faveur de leurs économies respectives. Les productions sahéliennes doivent davantage satisfaire les exigences de qualité. Les animaux convoyés depuis le Sahel manquent souvent d'embonpoint, ce qui oblige à organiser une finition dans les zones intermédiaires, de part et d'autre de la frontière. Pour y parvenir de manière plus systématique et rapide, la contrainte de l'accès aux aliments du bétail est essentielle à surmonter. Cela suppose que les organisations d'éleveurs acquièrent plus de poids politique dans les négociations avec les industriels (sons, tourteaux, etc.). Cela implique également que des procédés techniques, permettant une meilleure valorisation des sous-produits agricoles, soient mis au point. Ce sont là des défis supplémentaires que les organisations d'éleveurs doivent relever pour améliorer les revenus de leurs membres et soutenir l'économie de l'élevage bovin. ■

La politique agricole du Nigeria, à la recherche de cohérence dans les cadres stratégiques

Mathilde Douillet (mathilde.douillet@fondation-farm.org), Fanny Grandval (fanny.grandval@inter-reseaux.org)

Singulier sur de nombreux aspects, le Nigeria ne semble pas faire exception dans la région en matière de politique agricole. Il reste écartelé entre des potentialités importantes, des ambitions immenses et des réalisations aujourd'hui encore insuffisantes.

▸ Mathilde Douillet est chargée de recherche au sein de la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (Farm). Fanny Grandval est chargée de mission à Inter-réseaux Développement rural.

▸ Cet article a été rédigé sur la base de ressources bibliographiques disponibles sur le site web d'Inter-réseaux : http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/ressources-par-pays/article/politiques-agricoles

Au Nigeria, pays le plus peuplé du continent africain et dont la population urbaine s'accroît de manière exponentielle, l'objectif d'autosuffisance alimentaire que s'est donné le gouvernement reste un véritable défi. Dans un pays doté d'une croissance économique relativement rapide, cette ambition ne semble pas irréaliste mais demande encore de nombreux efforts.

Évolutions récentes : de l'interventionnisme à la libéralisation. Les politiques agricoles du Nigeria ont beaucoup évolué depuis l'indépendance du pays. Les années 60 se caractérisent par une forte intervention publique dans l'agriculture, avec la mise en œuvre au niveau des différents États des orientations des plans de développement définis au niveau fédéral[1]. Les priorités du gouvernement portent alors sur le renforcement de la production nationale, en particulier au niveau des cultures de rente. Cette période de fort interventionnisme public propulse le Nigeria au rang de premier producteur mondial de caoutchouc, d'arachide et d'huile de palme, ainsi qu'au second pour le cacao.

La période 1970-1986, qui coïncide avec l'exploitation intensive du pétrole, est marquée par le désintérêt des politiques à soutenir l'agriculture. Le fort déclin de la production agricole nationale réduit alors le pays à une dépendance croissante vis-à-vis des denrées alimentaires importées. Suite à l'importante crise alimentaire que connaît le pays en 1976, sont mis en place des programmes tels que « *Feed the Nation* » (1976-1979) et « *Green revolution* » (1979-1983). Ils se concentrent sur le renforcement de la production agricole, la fourniture d'intrants subventionnés, le développement communautaire et l'accès au crédit. Ces programmes sont toutefois mis en œuvre sans cadre d'intervention structurant et transparent, et sans que la succession des gouvernements à la tête du pays n'en assure la continuité. En 1978, la promulgation de la loi foncière (*Land Use Act*) marque un tournant historique dans l'histoire de l'aménagement du territoire au Nigeria.

La tendance s'inverse ensuite en 1987 avec les Programmes d'ajustement structurel (Pas) qui visent à réduire la dépendance de l'économie nationale vis-à-vis du pétrole et à promouvoir le secteur privé comme moteur de la croissance.

En 1998, le gouvernement nigérian porte un renouveau d'attention au secteur agricole. Il se dote d'une politique agricole dont un des objectifs est d'assurer la sécurité alimentaire de la population à travers le développement de la production locale.

L'agriculture au cœur des cadres stratégiques actuels du Nigeria. Depuis la *Nouvelle politique agricole* de 2001 (*New agricultural policy on agriculture*), document de référence en matière de politiques agricoles au Nigeria, le gouvernement accorde une ambitieuse place au secteur agricole dans les cadres d'orientations stratégiques. Le document de stratégie de réduction de la pauvreté du Nigeria, « *National Economic Empowerment and Development Strategy* » (NEEDS II 2008-2011) qui met l'accent sur un développement économique porté par le secteur privé, ainsi que l'*Agenda en 7 points* (« *7-point Agenda* »), cadre de référence pour l'orientation des réformes économiques du pays adopté en mai 2007, sont les documents programmatiques à moyen terme qui doivent permettre d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD 2015) ainsi que la vision 2020 du Nigeria. Cette dernière vise à faire du pays une des 20 premières économies mondiales d'ici 2020, ce qui nécessite, au niveau agricole, de multiplier par 6 la production nationale actuelle.

Le *programme national de sécurité alimentaire* (*National Food Security Programme,* NFSP), publié en août 2008 par le ministère fédéral de l'Agriculture et des Ressources en eau, a pour objectif d'atteindre la sécurité alimentaire en assurant la disponibilité et l'accessibilité à tout nigérian d'une nourriture de qualité, tout en faisant du Nigeria un important exportateur alimentaire. Il précise les filières prioritaires (manioc, riz, mil, blé) pour atteindre la sécurité alimentaire et définit des objectifs tout au long des filières dans le but de valoriser la production, notamment en aval, via l'amélioration du stockage, de la transformation et un meilleur accès aux marchés agricoles. Il inclue également l'aménagement de zones irriguées (450 000 ha).

Les cadres stratégiques de NEEDS II et de l'Agenda en 7 points ont été opérationnalisés en programmes à court-moyen terme : l'*Agenda en 5 points pour l'agriculture* (« *5-point Agenda* »), défini par le ministère fédéral de l'Agriculture et des Ressources en eau, est une feuille de route détaillée dont la mise en œuvre devrait assurer l'atteinte des objectifs de l'Agenda en 7 points dans le secteur agricole.

Le gouvernement d'Olusegun Obasanjo a également lancé en 1999 des *Initiatives présidentielles* sur 7 produits agricoles (manioc, riz, huile végétale, sucre, élevage, arboriculture et céréales sèches). Leur objectif est non seulement de dynamiser les exportations agricoles du Nigeria en bénéficiant des accords préférentiels dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des Accords de partenariat économique entre l'Union Européenne et les pays Afrique Caraïbe Pacifique, mais aussi de profiter du potentiel du marché régional des pays voisins. Si ces mesures ont montré que des investissements dans le secteur agricole

1. Quatre plans nationaux de développement (*National Development Plan*, NDP) se succèdent sur les périodes 1962-1968, 1970-1974, 1975-1980 et 1981-1985.

peuvent donner des résultats concrets en termes d'augmentation de la production nationale, leur bilan est toutefois plutôt mitigé dans la mesure où seul le volet « intensification des productions » a été pris en compte, sans tenir compte de l'aval des filières (comme la transformation des produits).

La politique de soutien aux intrants agricoles constitue un élément central de la politique agricole du Nigeria depuis les années 50. Elle consiste principalement à attribuer des subventions publiques pour faciliter l'accès des agriculteurs aux intrants (engrais, semences améliorées, produits phytosanitaires). Le niveau des subventions fédérales a connu une évolution en dents de scie[2] et leurs modalités de mise en œuvre ont été très changeantes. En plus des subventions fédérales, chaque État attribue ses propres subventions aux engrais, variant fortement d'un État à l'autre, tant au niveau des volumes (de 50 à 150 kg par agriculteur) que du taux de subvention (de 10 à 50 %). Toutefois de nombreux agriculteurs ont encore des difficultés à se procurer des intrants de qualité, dans les délais requis et à des prix abordables. Le gouvernement n'a pas encore réussi à mettre en place un système efficace de régulation et de suivi pour répondre aux problèmes de qualité et de fuite des intrants subventionnés au-delà des frontières du pays. Depuis 2008, un système de distribution des subventions aux intrants par coupons est testé dans certains États du pays[3].

Ecowap et intégration régionale : où en est le Nigeria ? Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA)[4], adopté en 2002, sert de cadre d'intervention aux politiques et stratégies de développement agricole pour l'ensemble du continent africain. Il vise à atteindre une croissance annuelle de la productivité agricole d'au moins 6 % et un investissement public dans l'agriculture d'au moins 10 % des budgets nationaux. En Afrique de l'Ouest, la Cedeao a adopté en janvier 2005 la Politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest (Ecowap) et a élaboré un plan d'action régional 2006-2010. Il prévoit la formulation de programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA) dans chaque pays, adoptés par l'ensemble des partenaires du secteur agricole par la signature d'un pacte, ainsi que d'un programme régional d'investissement agricole (PRIA).

Au Nigeria, le « pacte » Ecowap/PDDAA a été signé fin 2009 et l'élaboration du PNIA a conduit à la définition de la stratégie à moyen terme du Nigeria, la MTSS (*Medium term sector strategy*) 2010-2012, pour les investissements financés par le gouvernement fédéral mais également les programmes de partenariats à l'initiative des bailleurs internationaux. Les mesures de politiques agricoles du *5-point Agenda* sont en accord avec les grandes lignes du PDDAA.

Des politiques manquant encore de cohérence. La politique agricole du Nigeria présente des limites, liées à un manque global de cohérence à la fois dans la continuité des programmes, vis-à-vis des autres politiques sectorielles et dans la mise en œuvre aux différents niveaux institutionnels.

Les politiques agricoles du Nigeria ont été pendant longtemps peu coordonnées et opportunistes. Certains regrettent le manque de continuité dans les politiques, ainsi que le peu d'analyse des acquis, des succès et des échecs des précédents programmes. Les stratégies sont parfois peu traduites en plans d'action sur le terrain. L'absence d'indicateurs complique le suivi ➲

© Centre du riz pour l'Afrique

2. De 75-85 % à la fin des années 70, le niveau de subvention aux intrants apporté par l'État fédéral a ensuite diminué à 30-40 % au milieu des années 80 (sous contrainte de la Banque Mondiale), pour remonter à 70-80 % dans la période 1986-1998 (afin de faire face à la forte dévaluation de la monnaie nationale) et redescendre autour de 25 % pour la période 1999-2009.

3. Cf. article p.27

4. Le PDDAA constitue le volet agricole du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), stratégie globale de développement dont s'est dotée l'Afrique en 2001 pour combler le fossé séparant l'Afrique du reste du monde.

Le financement public de l'agriculture du Nigeria en quelques chiffres

Un investissement public assez faible…

En 2008, le Nigeria a consacré 4,6 % de son budget fédéral total au secteur agricole. Ce montant reste largement en deçà de l'objectif de 10 % prévu dans les engagements de Maputo signés en 2003.

… mais une part relative du budget d'investissement bien supérieure au budget de fonctionnement

Depuis 10 ans, la part du budget agricole consacrée aux investissements est en moyenne 6 fois supérieure aux dépenses de fonctionnement, aussi bien aux niveaux fédéral qu'étatique.

La répartition des financements entre État fédéral, États, gouvernements locaux et bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds ne financent que 7 % des dépenses totales dans le secteur agricole. La majorité de leurs financements se concentre dans les services de soutien aux producteurs (infrastructure, transformation, financement).

Le reste des dépenses dans le secteur agricole est financé à hauteur de 57 % par l'État fédéral et 43 % par les États. Ainsi, augmenter les financements fédéraux ne suffit pas à améliorer les financements de l'agriculture du pays. Les gouvernements locaux financent également le secteur agricole, mais l'absence de statistiques ne permet pas d'évaluer leur contribution. La coordination des financements au niveau de l'État fédéral, des 36 États et des 774 gouvernements locaux reste difficile à organiser.

La part du budget consacrée par chaque niveau institutionnel à l'agriculture augmente avec le niveau de décentralisation : ainsi, les États consacrent à l'agriculture une part de leur budget plus importante que le niveau fédéral.

Les dépenses dans le secteur agricole sont extrêmement concentrées

Au niveau fédéral, sur les 179 postes de dépenses pour l'agriculture, 3 postes concentrent 81 % des financements. Ils sont destinés : (i) aux marchés d'approvisionnement et de distribution des engrais (43 %) ; (ii) au volet sécurité alimentaire du Programme national de sécurité alimentaire (NFSP) (22 %) ; (iii) à l'achat de céréales pour alimenter le stock national (16 %).

Les budgets sont souvent initialement mal évalués. Dans le cas de l'Initiative présidentielle, il est étonnant de constater que le budget alloué à chaque filière prioritaire est identique.

Les budgets d'investissement disponibles ne sont pas dépensés intégralement. Sur la période 2000-2008, le décaissement moyen du budget d'investissement agricole n'a été que de 62 % (et seulement de 24 % en 2007).

et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques. En termes de cohérence avec les autres politiques sectorielles, peu de liens sont faits avec les politiques de développement rural, d'appui aux petites et moyennes entreprises, de gestion des ressources en eau ou des ressources naturelles. Enfin, au niveau institutionnel, il existe un flou dans la répartition des rôles entre les différents niveaux administratifs en matière de développement agricole. Le partage des rôles entre État fédéral, États et gouvernements locaux notamment ne semble pas optimal, qu'il s'agisse des secteurs d'intervention respectifs, ou du montant des ressources allouées. De manière générale, même si l'on constate une plus grande efficacité des programmes agricoles gérés au niveau des États par rapport à ceux du niveau fédéral, beaucoup déplorent le fait que l'élaboration des politiques agricoles soit descendante (« *top-down* ») et peu participative. ■

Le développement piloté par les communautés : un instrument durable de réduction de la pauvreté au Nigeria

Depuis 1985, le Fida innove au Nigeria dans la mise en place de programmes de développement utilisant l'approche de « Développement piloté par les communautés » (en anglais *Community-Driven Development*, CDD). Un projet pilote CDD a d'abord été mis en place dans les années 80 par le Fida dans les États de Sokoto et Katsina. Son succès a donné naissance au programme de développement agricole et rural en 2003, puis au programme de gestion des ressources naturelles en 2005, toujours basés sur les communautés et appuyés par le Fida. La même approche a été intégrée dans le programme de développement « racines et tubercules », qui a permis au Nigeria d'atteindre le premier rang mondial des producteurs de manioc.

La démarche CDD rompt avec l'approche traditionnelle « top-down » (descendante), qui n'a jamais réussi à avoir un impact durable sur les conditions de vie des bénéficiaires, pour une approche plus démocratique, de type « bottom-up » (ascendante) et inclusive. Elle donne le contrôle des décisions et des ressources aux véritables agents du changement dans les communautés rurales, à savoir les organisations traditionnelles, groupes de pairs ou de femmes, unions par produit agricole, etc. Cette approche leur permet de décider librement de leurs actions, et de prendre la responsabilité d'initiatives qui touchent leur vie. Le CDD a ainsi formé des communautés, non seulement à prioriser les infrastructures (approvisionnement en eau potable, installation de centres de santé, construction de routes et d'écoles), mais aussi à les réaliser de façon rentable, transparente et durable. Selon les bénéficiaires, ces programmes leur ont permis de trouver un emploi, de payer les frais de scolarité pour leurs enfants, mais aussi de se sentir utile au sein de leur communauté en participant à leur développement. Les administrations étatiques et locales ainsi que les communautés et villages bénéficiaires de l'approche ont exprimé la volonté d'élargir cette initiative à d'autres régions.

Par Abdoul Wahab Barry, du Fonds international de développement agricole (Fida). Version longue en ligne

Des opportunités historiques pour la filière rizicole du Nigeria

I. Bamba (i.bamba@cgiar.org), A. Diagne (a.diagne@cgiar.org), J. Manful (j.manful@cgiar.org), O. Ajayi (o.j.ajayi-ng@cgiar.org)

La filière rizicole au Nigeria connaît une période de croissance, en raison notamment de fortes politiques de soutien. Des efforts restent cependant à fournir dans le domaine de l'accès aux semences améliorées et de la qualité, pour que le riz local puisse pleinement répondre aux besoins des consommateurs urbains.

▸ I. Bamba et A. Diagne sont économistes et J. Manful est spécialiste en qualité des semences au Centre du riz pour l'Afrique, à Cotonou (Bénin). O. Ajayi est le représentant régional du Centre du riz pour l'Afrique et le coordinateur de l'antenne du Nigeria.

▸ L'antenne du Nigeria du Centre du riz pour l'Afrique (http://www.warda.org/) est basée à l'IITA (Institut international d'agriculture tropicale), à Ibadan. Son objectif est de développer des variétés améliorées de riz et de nouvelles techniques de production adaptées aux différents écosystèmes du pays. La recherche est centrée sur la sélection de variétés de riz à haut rendement et résistantes aux stress.

▸ Traduit de l'anglais par la rédaction.

Au Nigeria, la filière rizicole locale fait vivre de nombreux producteurs, transformateurs et commerçants. Toutefois, elle ne parvient pas à satisfaire les besoins des consommateurs du pays. Le Nigeria importe chaque année en moyenne 1,7 millions de tonnes de riz blanc, ce qui le place au deuxième rang mondial des importateurs de riz. Le coût de ces importations en riz représente un manque à gagner important pour le pays en termes d'emplois et de revenus.

Des politiques rizicoles volontaristes. Étant donné le rôle crucial que joue le riz dans la sécurité alimentaire des ménages urbains et ruraux, le développement de la filière rizicole locale est considéré depuis longtemps comme une priorité au Nigeria. Le pays s'est ainsi doté d'une gamme d'instruments visant à protéger sa production locale. Mise en place en 2009, la Stratégie nationale de développement de la filière rizicole (*Nigerian national rice development strategy*, NRDS) vise à atteindre l'autosuffisance du pays en augmentant la production de riz paddy de 3 400 000 à 12 800 000 tonnes entre 2007 et 2018. Pour atteindre ce niveau de production, la NRDS identifie trois axes prioritaires : (i) l'amélioration de la transformation du riz et du traitement post-récolte, (ii) le développement de l'irrigation et l'expansion des surfaces cultivées et (iii) une meilleure disponibilité en semences, engrais et équipements agricoles.

Les déclarations politiques visant à atteindre l'autosuffisance en riz au Nigeria ne sont pas nouvelles. Mise en œuvre de 2001 à 2007, l'Initiative présidentielle sur le riz, portant sur le développement de la production, la transformation et l'exportation, visait l'autosuffisance et le développement des exportations rizicoles à l'horizon 2007. Si cette initiative a remis la filière rizicole au centre des préoccupations de développement du pays et a permis une augmentation de 4,5 % de la production de paddy entre 2001 et 2007, elle n'a cependant pas permis d'atteindre son principal objectif. En s'inscrivant dans la durée, la NRDS comprend plusieurs mesures clés, telles que les subventions aux intrants (50 % pour les semences et 25 % pour les engrais) et des réductions de droits de douane sur les importations d'équipements de transformation et de machines agricoles (comme les tracteurs). Si des mécanismes appropriés sont mis en place pour que les subventions soient prioritairement dirigées vers les agriculteurs les plus démunis et les acteurs les plus pertinents, on peut raisonnablement être optimiste quant à la capacité de la NRDS à stimuler la production nationale de riz.

La filière rizicole nationale est actuellement dominée par les échanges sur les marchés traditionnels. On note cependant l'émergence de différents types d'arrangements institutionnels qui reposent en partie sur le secteur privé, y compris les entreprises multinationales. Afin de produire du paddy et du riz blanc de haute qualité, diverses formes d'agricultures contractuelles entre producteurs et transformateurs sont en cours d'expérimentation. D'autre part, des mesures orientées vers l'investissement, tels que l'octroi de prêts concessionnels pour les investissements dans la transformation, attirent de plus en plus les capitaux étrangers. L'émergence de nouveaux acteurs contribue également à orienter les décisions politiques prises dans le secteur du riz nigérian. En 2010, les importateurs de riz, les rizeries et les commerçants du Nigeria ont mené une campagne de plaidoyer efficace auprès des politiques, ce qui a abouti à l'interdiction de réexporter du riz importé du Bénin vers le Nigeria.

Un potentiel de production sous exploité. Au Nigeria, la production de paddy est principalement assurée par des petits agriculteurs, plus de 30 % des riziculteurs cultivant moins de 1 ha et près de 60 % moins de 5 ha. Bien que la production de paddy soit passée de moins de 1 million de tonnes dans les années 1970 à 4,2 millions de tonnes en 2010, elle n'a pas suivi le rythme de l'augmentation de la demande. Les possibilités d'étendre et d'intensifier la production de riz dans les cinq écosystèmes rizicoles au Nigeria (plateau, plaine pluviale, plaine irriguée, bas-fonds et mangrove) sont considérables. Le potentiel de terres cultivables est d'environ 79 millions d'hectares. Sur les 3,4 millions d'hectares irrigables, moins de 10 % sont actuellement irrigués. Le rendement moyen en riz est de 3 à 3,5 t/ha dans les zones irriguées, ce qui est beaucoup plus faible que le potentiel de rendement estimé entre 7 et 9 t/ha. Cet écart de rendement peut être comblé par l'adoption de variétés améliorées, une meilleure gestion de l'eau et l'utilisation de pratiques de gestion intégrée de la culture du riz.

Le coût élevé des semences est l'un des principaux facteurs expliquant la faible demande de renouvellement des semences par les agriculteurs. Environ 57 variétés de riz ont été mises à disposition des agriculteurs, principalement au travers de mécanismes de sélection participative. Pourtant, ces variétés améliorées demeurent encore peu diffusées, et aujourd'hui une grande majorité de riziculteurs utilise principalement des semences paysannes produites et stockées sur leurs exploitations. Le système semencier formel est réglementé par le Conseil national des semences agricoles (*National Agricultural Seed Council*, NASC). La production de semences de pré-base est réalisée par des instituts de recherche (Centre national de recherche sur les céréales, NCRI et Centre du riz pour l'Afrique). Les semences de base sont ensuite produites par le NASC et les semences certifiées par les compagnies commerciales de production de semences.

Des enjeux autour de la qualité. La première priorité de la NRDS du Nigeria est l'amélioration des techniques de conservation post-récolte et de transformation du riz. Les pratiques traditionnelles utilisées par les agriculteurs pour la récolte, le battage, le séchage et le stockage contribuent généralement à diminuer la qualité et l'homogénéité du riz paddy livré aux rizeries. Le riz paddy de bonne qualité est souvent mélangé avec du riz paddy abîmé et contenant des impuretés. L'amélioration des opérations post-récolte nécessitera l'introduction de technologies améliorées, la sensibilisation et la formation des différents acteurs, ainsi que la valorisation de la qualité par un système de normes.

De plus, de nouvelles technologies d'étuvage et de décorticage doivent être adoptées afin d'améliorer la propreté et l'homogénéité du riz local par rapport au riz importé. L'étuvage est aujourd'hui majoritairement réalisé avec des techniques artisanales. Néanmoins des techniques d'étuvage mécanisé existent, mais leur diffusion reste limitée. Les petites et moyennes entreprises dominent le sous-secteur de la transformation du riz. En 2009, afin d'améliorer ce secteur, le gouvernement nigérian a décidé d'allouer 10 milliards de nairas (soit plus de 50 millions d'euros) pour soutenir la mise en place de 17 nouvelles rizeries privées. Malgré tout, d'importants investissements dans les techniques de transformation de haute qualité demeurent nécessaires, en particulier dans les domaines de l'épierrage et du blanchiment du riz. Le développement de ces investissements devrait être encouragé par une meilleure rémunération du riz décortiqué de qualité.

La forte consommation en riz, un élément moteur du marché. Depuis les années 1960 où il était surtout un mets de fête, le riz est aujourd'hui devenu une des bases de l'alimentation des Nigérians. La croissance urbaine a entraîné une augmentation continue de la consommation annuelle de riz, qui est passée de 8 kg par habitant en 1960 à 27 kg en 2007. Le marché du riz au Nigeria est segmenté par la qualité et le prix. Les plats traditionnels à base de riz sont confectionnés avec différents types de riz, ce qui se traduit par des modes de consommation en riz diversifiés à travers le pays. Le Nigeria est un grand bassin de consommation de riz local et donc un marché important qui attire également la production rizicole des pays voisins, comme le Cameroun.

Dans les grands centres urbains, les consommateurs ont une préférence marquée pour le riz importé de haute qualité. Par ailleurs, la forte préférence pour le riz étuvé au Nigeria n'est pas uniforme dans tous les États. Le riz non étuvé est largement consommé dans l'État d'Ekiti, alors que la plupart des consommateurs de l'État du Niger préfèrent le riz étuvé. Dans les régions du Sud-Ouest du Nigeria, les variétés locales de riz « Ofada » se vendent cher sur le marché. Plusieurs études menées sur les préférences des consommateurs au Nigeria ont révélé que la propreté et l'uniformité du riz importé le rendent plus attractif que le riz local. Pour que le riz local puisse conquérir une part significative du marché actuellement détenu par le riz importé, notamment la catégorie des consommateurs urbains à revenus élevés, des efforts et des investissements substantiels sont nécessaires.

La nécessité d'investissements dans la durée. Malgré les politiques de soutien, la filière rizicole nigériane ne parvient pas à répondre aux besoins des consommateurs locaux, particulièrement en raison de l'instabilité des politiques publiques. Le développement d'institutions efficaces pour de meilleures coordinations verticales et horizontales dans la filière rizicole locale nécessite un environnement stable. Les efforts visant à établir un lien solide entre les différentes catégories d'acteurs de la filière au niveau national restent insuffisants. D'importants investissements sont nécessaires pour renforcer la capacité organisationnelle des organisations de producteurs, promouvoir une meilleure circulation de l'information entre les différents maillons de la filière, mais aussi pour établir et faire respecter les accords contractuels. En outre, il est crucial d'améliorer les infrastructures publiques, de sécuriser le réseau et la distribution d'électricité, et de réhabiliter et étendre le réseau routier. Ces investissements mettront du temps à porter leurs fruits en termes d'augmentation de la production d'un riz local de bonne qualité. ■

© Centre du riz pour l'Afrique

Le Nigeria, entre exception douanière et politique commerciale régionale

Inter-réseaux (inter-reseaux@inter-reseaux.org)_

Le Nigeria se distingue dans la sous-région par une politique commerciale traditionnellement protectionniste. Cette tendance, partiellement remise en cause aujourd'hui, provoque quelques hiatus dans le processus ouest-africain d'intégration régionale.

▸ Sur la base d'un article (en anglais) de E. Olawale Ogunkola, en ligne sur le site d'Inter-réseaux.

▸ E. Olawale Ogunkola est professeur d'économie à l'Université d'Ibadan. Il est directeur du *Trade policy research and training programme* (littéralement « programme de formation et de recherche sur les politiques commerciales »). Il a fait plusieurs interventions pour le Fonds monétaire international et l'Université nationale du Lesotho. Il a largement publié sur les thèmes du commerce et de l'intégration régionale en Afrique.

La politique commerciale du Nigeria reste avant tout un outil au service de la croissance du Nigeria, s'inscrivant en cohérence avec les objectifs globaux de développement du pays. Elle est formulée et mise en œuvre au moyen de lois et règlements, ainsi que de directives édictées par le ministère fédéral des Finances.

Un protectionnisme progressivement raboté. Si les instruments de politique commerciale déployés au Nigeria sont globalement restés les mêmes, à savoir la mise en place de barrières tarifaires[1] et non tarifaires[2], leur combinaison a largement évolué dans le temps. Les taxes à l'exportation ont notamment été réduites progressivement dans les années 70, pour disparaître totalement en 1980.

Jusqu'à la moitié des années 80, la politique commerciale du Nigeria était fortement protectionniste. Les produits agricoles, en particulier les céréales et les huiles, faisaient l'objet de droits de douanes élevés, de 50 à 100 % entre 1978 et 1982. Environ 200 produits agricoles étaient soumis à des restrictions quantitatives à l'importation entre 1982 et 1985, et pratiquement toutes les denrées agricoles étaient interdites d'exportation.

En 1986, le Nigeria est soumis au programme d'ajustement structurel. C'est alors le début d'une libéralisation progressive du régime commercial, y compris pour le volet agricole. Le processus commence avec la mise en place d'un régime transitoire de droits de douanes, une réduction du nombre de produits interdits à l'importation (de 72 à 17 catégories de produits), et la suppression des régimes de licences d'importation et d'exportation. Une nouvelle grille tarifaire a ensuite été mise en place, en 2 phases de 7 ans chacune (de 1988 à 1994, puis de 1995 à 2001), la dernière ayant été finalement prolongée jusqu'en 2004.

À cette période, les droits de douane sur les produits agricoles baissent également, passant d'un taux moyen de 37 % en 1998 à 33 % en 2000. Le nombre de produits taxés à moins de 50 % augmentent entre 1988 et 2000, tandis que le nombre de produits taxés à plus de 55 % chute de 13 % en 1988 à 7 % en 2000. Les produits agricoles et alimentaires soumis aux droits de douanes les plus élevés restent les boissons et spiritueux (76,4 %), le tabac (61,2 %), les céréales (54,2 %) et les produits horticoles (52,5 %).

Par ailleurs, le Nigeria applique depuis 1993 une TVA de 5 % sur les produits nationaux et importés (le taux le plus bas de la région), et des droits d'accise entre 20 à 40 % sur certaines importations.

Une politique commerciale imprévisible et peu transparente. La politique commerciale du Nigeria se caractérise par son imprévisibilité, son manque de transparence et la confusion créée par de nombreux régimes dérogatoires. Les listes des droits de douane et des importations prohibées sont fréquemment révisées. L'administration douanière nigériane se reserve systématiquement la possibilité de modifier les tarifs douaniers ou de mettre en place d'autres mesures commerciales *ad hoc*. De multiples groupes d'intérêts obtiennent des amendements des autorités, contribuant ainsi à d'incessantes modifications du régime commercial.

Mais cette situation ne devrait plus perdurer. D'abord parce que la politique commerciale actuelle vise une meilleure application des taux officiels et qu'ensuite, il semble plus difficile de contourner des procédures harmonisées au niveau régional.

Des restrictions qui attisent les échanges informels. En tant qu'État membre de la Cedeao, le Nigeria est censé appliqué le schéma de libéralisation des échanges, entré en vigueur en 2004 : les échanges de produits avec les pays de la région devraient donc être entièrement libéralisés. Ce n'est pas le cas et la tendance protectionniste du Nigeria favorise l'emergence d'un vaste commerce informel sous-régional, notamment en ce qui concerne les produits agricoles.

Une analyse des données sur le commerce du Bénin révèle ainsi de très grands écarts entre les statistiques officielles et les statistiques « miroirs »[3]. Ces écarts sont d'autant plus importants pour les produits soumis à une interdiction d'importation ou à des droits de douane élevés au Nigeria. Il a également été démontré que la consommation de produits soumis à des interdictions et/ou à des droits de douane élevés au Nigeria est nettement supérieure au Bénin qu'au Nigeria. Au Bénin, la consommation de riz par habitant serait ainsi très élevée, à tel point que pour un pays de moins de 10 millions d'habitants, le Bénin a importé autant de riz qu'un pays de plus de 130 millions d'habitants ! Entre 2004 et 2006, les importations de riz ont doublé au Bénin. Les produits soumis à des mesures restrictives au Nigeria ne font que transiter par le Bénin pour atteindre leur destination finale, le Nigeria. Dans le cas particulier du riz, soumis à un droit de douane de 50 % au Nigeria et de 8,75 % au Bénin, la part des importations de riz du Bénin classées en régime de transit douanier a augmenté de 79,9 % à environ 100 % du total des importations de riz entre 2004 et 2006.

1. Taxes à l'exportation et à l'importation, contingents tarifaires, etc.

2. Restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation tel que les quotas ou les licences, prohibitions à l'importation, etc.

3. Méthode qui consiste à comparer les statistiques commerciales officielles d'un pays avec celles de ses partenaires commerciaux, afin d'en vérifier la fiabilité, et le cas échéant, de compléter les données manquantes.

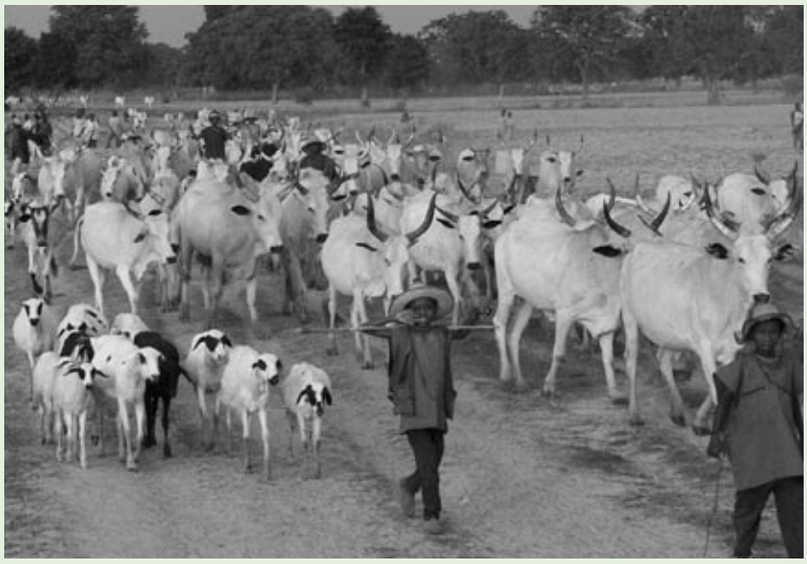

Les échanges intenses entre le Niger et le Nigeria, quant à eux, s'appuient principalement sur les avantages comparatifs de ces pays : la très grande partie de la production de bétail du Niger est exportée vers le Nigeria, ce dernier exportant ses céréales vers le Niger. Ces flux contribuent ainsi à une meilleure sécurité alimentaire dans les deux pays, et principalement au Niger.

Une politique discordante qui tend à s'aligner au sein de la Cedeao. La dynamique actuelle d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest tend à modifier les orientations de la politique commerciale sur les produits agricoles du Nigeria : citons en particulier le processus de création d'un Tarif extérieur commun (Tec), l'adoption de la politique agricole régionale de la Cedeao (Ecowap), les négociations en cours sur l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne (UE).

En effet en 2005, le Nigeria a adopté un régime tarifaire provisoire dans le but de s'aligner sur le Tec de la Cedeao[4]. Cet objectif était difficile à atteindre pour le Nigeria, dans la mesure où le niveau de droit de douane maximum permis par le Tec de la Cedeao était de 20 %, alors que les droits de douane du Nigeria pouvaient atteindre 50 % pour certains produits. Le Nigeria a alors beaucoup milité en faveur de l'instauration d'une 5e bande tarifaire à 50 % dans le Tec de la Cedeao. S'il n'a finalement pas obtenu gain de cause sur le taux, le principe d'une cinquième bande tarifaire a été acté[5]. La sélection des produits à classer dans cette 5e bande ainsi que la mise en cohérence de la nouvelle structure du Tec avec le processus APE ne sont toujours pas finalisées. Le régime tarifaire actuel s'établit ainsi sur la période 2008-2012, et comprend 5 bandes tarifaires de 0 %, 5 %, 10 %, 20 % et 35 % : 0 % pour les biens essentiels ; 5 % pour la majorité des matières premières ; 10 % pour les biens intermédiaires ; 20 % pour les produits finis qui ne requièrent pas de protection ; 35 % pour les produits finis transformés localement, qui sont d'une importance stratégique, notamment en termes de recette douanières et pour lesquels une protection est nécessaire dans l'intérêt des transformateurs locaux.

Aujourd'hui, le résultat est plutôt mitigé : on note un certain alignement des tarifs douaniers du Nigeria sur le Tec de la Cedeao, mais en plus du régime tarifaire, Abuja édicte régulièrement une liste d'importations prohibées pour renforcer la protection de son agriculture et de son industrie. Le retour à ces pratiques témoigne d'une politique commerciale discordante dans la région, en particulier entre le Nigeria et ses voisins. Les arguments avancés par le Nigeria pour établir la liste des importations prohibées sont de plusieurs ordres : protection de l'industrie nationale, frein au dumping (notamment de marchandises de mauvaise qualité), raisons de sécurité, raisons sanitaires et de santé des consommateurs, recettes fiscales, etc. Ainsi, la liste des importations prohibées, y compris en provenance des pays de la Cedeao, fournie par le Ministère fédéral des Finances, comprend actuellement 27 catégories de produits, notamment : le porc, le bœuf, le manioc et ses produits dérivés, les jus de fruit, les eaux, le ciment, une liste de 17 médicaments, les déchets pharmaceutiques, les pneus, les moteurs de voiture de plus de 10 ans et les textiles. En 2004, une directive indiquait également parmi les importations prohibées les fruits frais et les huiles végétales.

Vers une politique commerciale régionale. La mise en place du Tec en Afrique de l'Ouest, bien qu'il s'agisse d'un processus intrarégional, constitue un prérequis à la signature de l'accord APE entre l'UE et la Cedeao. La position du Nigeria a également fortement impacté la mise en place de l'APE. Alors que ni le Nigeria, ni les treize pays les moins avancés (PMA) de la Cedeao n'ont signé d'APE fin 2007, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont conclu la négociation d'APE intérimaire.

Au final, les négociations sur les APE, censées promouvoir l'intégration régionale, ont entrainé l'application de plusieurs régimes douaniers dans la région. En janvier 2008, trois régimes différents régissaient les échanges commerciaux UE/Cedeao :

- Le régime « Tout sauf les armes » (préférences commerciales non réciproques) concernant les 13 PMA d'Afrique de l'Ouest ;
- Le régime des APE intérimaires pour deux non-PMA, la Côte d'Ivoire et le Ghana (qui prévoit la mise en œuvre progressive d'un accord de libre-échange réciproque) ;
- Le régime du système de préférences généralisées (SPG), nettement moins avantageux, pour le Nigeria.

L'analyse des facteurs déterminant la politique commerciale du Nigeria permet de mieux comprendre les discordances des politiques commerciales entre le Nigeria et ses voisins. Le besoin du Nigeria de protéger son agriculture de la concurrence des produits importés va au-delà de l'argument économique et touche à des considérations liées à la sécurité alimentaire et à l'emploi.

Les efforts actuels de la Cedeao pour former une union douanière nécessitent non seulement la suppression effective des droits de douane entre les États membres, mais aussi l'application d'un Tarif extérieur commun (Tec) vis-à-vis des pays tiers. Ces mesures imposent d'importantes réformes dans la politique commerciale au Nigeria. ■

4. Tarif douanier unique pour l'ensemble des États membres de la Cedeao.

5. Les Chefs d'États de la Cedeao ont formellement adopté en juin 2009 le principe de créer une 5e bande tarifaire à 35 %.

Les enjeux des échanges de produits agro-pastoraux entre le Nigeria et ses voisins

Dr Bio Goura Soulé (soule_goura@yahoo.fr)

Le Nigeria est un acteur incontournable des échanges de produits agro-pastoraux avec les pays de la sous-région. Présentation et analyse de ce commerce intra-régional en Afrique de l'Ouest.

▸ Dr Bio Goura Soulé est chargé de programme au Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares) au Bénin. Il s'investit dans l'analyse des politiques agricoles et des échanges régionaux en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les échanges commerciaux entre le Nigeria et ses voisins, de l'Afrique de l'Ouest (Niger et Bénin) et du Centre (Cameroun, Tchad et Guinée équatoriale) sont intenses et anciens. Du fait de son poids économique (plus de 50 % du Produit intérieur brut de la Cedeao), démographique (un ouest africain sur deux est nigérian) et des contrastes de niveau de développement avec les pays voisins, le Nigeria contribue à plus de 60 % au commerce intra régional en Afrique de l'Ouest.

Ces échanges portent principalement sur des produits agricoles et des articles manufacturés au rang desquels les hydrocarbures occupent une place prépondérante. Plus de 50 % des besoins pétroliers du Bénin et du Niger sont ainsi satisfaits par des approvisionnements nigérians. Les échanges de produits agricoles, notamment de ceux qui participent à l'alimentation des populations n'en restent pas moins un enjeu important.

Les transactions de produits agricoles entre le Nigeria et ses voisins se sont fortement développées ces trente dernières années, au point de revêtir une forme structurelle, alliant le formel à l'informel. En effet, à des échanges de complémentarité obéissant pour partie aux réglementations en vigueur, se sont greffés des trafics opportunistes fondés sur l'exploitation de multiples fragmentations commerciales, fiscales et monétaires qui existent entre la Fédération nigériane et ses voisins de la zone Franc.

De multiples exportations du Nigeria vers ses voisins. En contribuant à hauteur de 75 % à la production des céréales sèches de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le Nigeria s'est positionné comme le fournisseur net du Niger, du Tchad et occasionnellement du Nord Cameroun, en mil, sorgho et maïs. Le volume des transactions en direction de ces trois voisins se situe autour des 500 000 tonnes par an, et constitue une soupape de sécurité alimentaire pour le Niger et le Tchad, régulièrement confrontés à des crises alimentaires plus ou moins sévères[1].

La seconde catégorie de produits que le Nigeria exporte vers ses voisins comprend les tubercules et racines, notamment les ignames et les dérivés du manioc (le gari principalement). Créditées d'une production qui avoisine 80 millions de tonnes, les exportations nigérianes d'ignames et de dérivés du manioc sont cependant moins importantes que celles des céréales.

La troisième catégorie de produits agricoles exportés par le Nigeria regroupe les produits de contre saison : pomme de terre et tomates. Le cas de la pomme de terre, qui arrive à concurrencer les importations extra africaines sur les marchés du Bénin, est révélateur de la capacité des produits locaux à conquérir les débouchés régionaux, si leur production bénéficie de politiques incitatives adéquates, notamment un meilleur accès aux facteurs de production (intrants, irrigation). La pomme de terre est en effet produite dans certains périmètres irrigués des États du Nord de la Fédération nigériane (Kano, Jigawa) initialement destinés à la production du riz ou du blé.

Des importations en provenance de la région. Ces dernières années, la gamme des produits agricoles et d'élevage exportés par les pays voisins vers le Nigeria est bien mince. Il s'agit prncipalement du niébé et du souchet, dont le Niger est le principal fournisseur. Les exportations nigériennes de niébé ont évolué en dents de scie. Elles avoisinaient les 300 000 tonnes par an au cours des années 70 et 80, avant de chuter à moins de 100 000 tonnes au cours des années 90. La politique de relance de cette culture, déployée par le gouvernement nigérien au cours des années 2000 (meilleur encadrement des producteurs, prix incitatifs, organisation de la collecte) a permis de doubler le volume de la production, estimée en 2008 à plus d'un million de tonnes. La moitié de cette production est exportée vers le Nigeria qui soutient ainsi implicitement la promotion de cette légumineuse au Niger, en lui offrant un débouché sûr et permanent.

Le marché des produits animaux sur pied est également en pleine expansion. Aux exportations nigériennes, tchadiennes et centrafricaines, via le Tchad et le Nord Cameroun en direction du Nigeria, se sont greffées celles du Burkina Faso, via le Bénin. L'effectif des bovins échangés est estimé à près d'un million de têtes par an.

Des échanges informels dopés par le « protectionnisme » nigérian. Les échanges des produits agricoles et pastoraux contribuent à l'animation d'un commerce mutuellement avantageux pour les États et les acteurs privés. Leur développement se heurte cependant à l'imprévisibilité de la politique commerciale nigériane et à de multiples obstacles (mesures périodiques d'interdiction d'importations et d'exportations de certains produits, rackets des forces de contrôle) qui contribuent à confiner une partie des transactions dans l'informel, voire dans le trafic illicite.

En effet, la singularité des relations commerciales entre le Nigeria et ses voisins est la prévalence du trafic informel (c'est-à-dire non enregistré) d'un certain nombre de produits. Ce trafic a probablement été inauguré avec les transactions de cacao à la fin des années 60 et au début des années 70. En désorganisant les circuits commerciaux au Nigeria, la guerre civile nigériane a facilité la contrebande du cacao, dont une bonne partie transitait par le Bénin à destination du marché international. Le trafic du cacao, produit dont le Bénin ne disposait d'aucune plantation sur son territoire, représentait 40 % ➲

1. Cf article p. 25.

Les dessous du commerce intra-Cedeao

des exportations totales officielles du pays entre 1968 et 1970.

Les mesures déployées par le gouvernement nigérian pour juguler les effets du second choc pétrolier, notamment le contingentement, voire l'embargo sur les importations de certains produits de grande consommation (riz, blé et farine de blé) ont donné naissance à une autre forme de contrebande quasi officielle : le commerce de réexportation. Cette forme de transactions consiste pour un pays à importer en régime de consommation, des quantités de produits au delà de ses besoins internes et à exporter le surplus en direction d'un pays voisin tiers, exploitant les différences de taux de protection des marchés. La réexportation se différencie du commerce de transit (qui permet aux pays enclavés d'être régulièrement approvisionnés à partir des pays côtiers) par son caractère frauduleux. En effet elle porte sur des produits soit interdits, soit fortement taxés à l'importation par le pays de destination finale.

Ce trafic est resté dynamique et a été favorisé par les mesures de protection du marché prises par le gouvernement nigérian. À titre d'exemple, le taux de protection du marché du riz au Nigeria est passé de la pure interdiction d'importation à 300 % de taxation en 1994, puis à 100 % en 1998, avant de se stabiliser autour de 50 % depuis le début des années 2000. Depuis la mise en œuvre du Tarif extérieur commun (Tec) de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), ce taux de protection est par contre de 30 % pour le Bénin et de 31 % pour le Niger, pays qui se sont positionnés comme les plus gros ré-exportateurs de la zone. Le volume du trafic est estimé à plus d'un demi-million de tonnes par an. Après le riz, suivent les abats, notamment les découpes de volaille (dont le volume de transaction porte sur plus de 50 000 tonnes) et les pommes golden.

Des échanges nourris par des opportunités et des opportunismes. Organisés et mis en œuvre par des réseaux marchands structurés parfois à l'échelle régionale, les échanges de produits agro-pastoraux représentent d'importants enjeux économiques, financiers et stratégiques pour lesquels les différentes parties — États, opérateurs économiques et consommateurs — ne sont pas toutes gagnantes. En effet, on estime à plus d'un milliard de dollars US le chiffre d'affaire global des transactions de produits agro-alimentaires entre le Nigeria et ses voisins, dont environ : 350 millions de dollars US d'exportation d'animaux sur pieds et 300 millions de réexportation des pays voisins vers le Nigeria (riz, découpes de volailles et pomme) ; et 200 millions de dollars US pour les céréales locales et quelques 100 millions pour le trafic des autres produits (niébé, igname et farine de manioc, pomme de terre, tomate, oignon et autres épices), dont la majeure partie part du Nigeria vers les pays voisins.

La majeure partie des plus-values de ces échanges va aux opérateurs économiques, dont certains se sont structurés en réseaux ayant de très fortes complicités avec les pouvoirs publics. Ils ont surtout permis l'épanouissement d'une caste d'hommes d'affaires fortunés, dont les stratégies d'intervention défient en permanence les règles édictées par les organisations d'intégration régionales et les États.

Les pays en présence (Nigeria, Bénin, Niger, Cameroun et Tchad) n'ont pas la même appréciation des effets et impacts de ces transactions, même si tous admettent qu'elles contribuent à consolider le processus d'intégration régionale en cours. Pour le Nigeria, la réexportation constitue moins un facteur d'atténuation des effets de la crise économique et financière ayant entraîné la perte du pouvoir d'achat des consommateurs urbains, qu'un phénomène annihilant les efforts de relance de sa production agricole et industrielle domestique. Par contre, pour le Bénin et le Niger, cette forme de transaction procure d'importantes ressources financières et sa suppression mettrait à mal le financement de leurs budgets, alimentés par les diverses taxes perçues sur les produits réexportés. La récente crise entre le Bénin et le Niger à propos du contingentement des importations nigériennes d'huile végétale, dont une partie alimente la réexportation en direction du Nigeria, illustre bien à quel point les deux pays ont internalisé les enjeux économiques de cette contrebande quasi-officielle.

La création de l'union douanière de la Cedeao, avec l'instauration d'un Tec à cinq bandes, se traduira par une restructuration du marché régional et une meilleure fluidité des échanges intra-communautaires. Il faudra cependant qu'elle soit accompagnée d'une harmonisation de la fiscalité intérieure (actuellement la TVA est à 18 % au Niger et au Bénin, contre 5 % au Nigeria) pour espérer réduire de façon significative la contrebande et promouvoir un marché zonal incitatif. Les atermoiements qui président aux négociations sur le Tec ne laissent cependant pas envisager une issue heureuse dans le court terme. ■

Le rôle du Nigeria dans la sécurité alimentaire au Niger

Maty Ba Diao (m.badiao@agrhymet.ne)

Certains pays enclavés d'Afrique sahélienne ont besoin du commerce transfrontalier pour assurer leur sécurité alimentaire. Qu'en est-il du Niger ? Comment les flux transfrontaliers de produits vivriers en provenance du Nigeria lui permettent-ils d'assurer sa sécurité alimentaire ? Présentation des échanges entre ces deux pays.

▸ Maty Ba Diao est ingénieur agronome. Actuelle chef du département « information et recherches » du Centre régional Agrhymet, elle travaille sur les systèmes d'information, sur la sécurité alimentaire et l'alerte précoce au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Sans échanges transfrontaliers de produits de l'agriculture et de l'élevage avec le Nigeria, il est difficile d'imaginer que la population du Niger puisse connaitre la sécurité alimentaire. Étant donné que le Niger est structurellement déficitaire en céréales, sa sécurité alimentaire (en termes de disponibilité) dépend de ses importations, en particulier du Nigeria.

L'intensité des échanges Niger-Nigeria. Les échanges entre le Nigeria et le Niger sont favorisés par l'enclavement du Niger (qui dépend de ses voisins du Sud pour son approvisionnement), la longueur de la frontière commune (plus de 1 500 km), leurs complémentarités agro-pastorales et les facteurs socioculturels. Les populations haoussa de part et d'autre de la frontière vivent en effet en étroite symbiose de par leur culture, leur langue et leurs valeurs sociales et religieuses identiques. Les liens familiaux et les multiples relations qu'elles entretiennent (amitié, clientélisme) constituent la base sociale de ce commerce frontalier.

Le territoire englobant les villes de Maradi au Niger, Katsina et Kano au Nigeria (« axe K²M ») constitue l'un des plus anciens couloirs de développement ouvert sur le Golfe de Guinée. Doté d'un réseau urbain dense organisé autour de l'agglomération de Kano, il illustre une polarisation de l'économie nigérienne par le Nigeria le long des frontières. L'axe K²M recouvre avec l'axe Cotonou-Lagos, les zones d'activités transfrontalières les plus denses d'Afrique de l'Ouest. Les échanges commerciaux y sont particulièrement intenses : bétail, niébé, poivron et souchet du Niger, céréales et produits manufacturés du Nigeria ou encore produits réexportés vers le Nigeria. Outre leur rôle conjoncturel dans la sécurité alimentaire du Niger, les échanges transfrontaliers permettent aux deux pays de faire valoir leurs avantages comparatifs, d'utiliser leurs ressources plus efficacement et d'augmenter leurs richesses. Ainsi, le Niger exploite son avantage en terme de production et de commercialisation des produits de l'élevage, dont une très grande partie (97 %) est exportée vers le Nigeria.

Le Nigeria, fournisseur en céréales du Niger. Les flux transfrontaliers de céréales sèches sont d'autant plus difficiles à évaluer qu'ils ne font pas l'objet, au contraire des exportations de bétail, de la procédure d'enregistrement aux guichets des formalités du commerce extérieur. On estime que des centaines de milliers de tonnes de céréales passent chaque année la frontière entre les deux pays de mars-avril à août-septembre. La majorité, mais non l'exclusivité, des flux provient du Nigeria et se dirige vers le Niger. Outre les camions affrétés par les réseaux de grands commerçants Haoussa qui animent le commerce transfrontalier, des paysans passent aussi les frontières dans un sens ou dans l'autre avec quelques sacs sur une charrette, en fonction de l'évolution des cours des céréales.

Dans les années 1990, certaines estimations faisaient état d'un volume de 200 000 tonnes de mil et de maïs du Nigeria écoulés tous les ans au Niger. Actuellement, même si les sources d'approvisionnement du Niger se sont diversifiées, le Nigeria continue de pourvoir à l'essentiel des besoins d'importation nigériens en céréales sèches[1] : 60 à 70 % en année normale selon les estimations. Les céréales concernées sont essentiellement le mil et le sorgho, mais aussi le maïs dont la quantité est liée à la santé des industries agroalimentaires et d'aliment pour le bétail au Nigeria.

Si la production est correcte des deux côtés de la frontière, les différentiels de prix entre les deux pays de la récolte au mois de mars-avril n'incitent pas les commerçants du Niger à aller s'approvisionner au Nigeria. Pendant cette période, les marchés au Niger sont alimentés essentiellement par la production nationale. À l'approche de la période de soudure, qui coïncide avec la fin de la vente de céréales par les petits producteurs du Niger, les prix augmentent. Dès lors, les céréales locales du Nigeria deviennent compétitives sur les marchés nigériens.

Les ratés de la crise alimentaire de 2005. En 2004, une invasion de criquets pèlerins et le manque de précipitations ont provoqué un déficit important de production céréalière au Niger, le déficit brut céréalier (productions moins besoins de consommation) ayant été évalué à plus de 450 000 tonnes. Une importante crise alimentaire a alors affecté le Niger en 2005. Cette crise a surtout été due au fait que le Niger n'a pas pu s'approvisionner comme d'habitude à partir des pays voisins et notamment du Nigeria, les récoltes ayant été mauvaises dans tous les pays sahéliens et dans les régions Nord des pays côtiers. Le Nigeria était devenu un importateur net pour couvrir ses besoins en céréales pour l'aviculture et les brasseries. Ceci a fait augmenter les prix et inverser le sens des flux (du Niger vers le Nigeria), avant que les autorités du Niger ne décident de fermer les frontières terrestres en mai 2005.

À l'époque, le système d'alerte précoce du Niger n'avait pas pu déceler le sens et l'importance des flux céréaliers entre le Niger et le Nigeria, ni en mesurer les impacts. L'analyse de la situation alimentaire était restée nationale alors que l'économie du Niger est fortement basée sur les échanges avec ses voisins. Pourtant, la baisse de production à l'échelle de la région ouest africaine avait été annoncée dès décembre 2004, par le dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires animé par le Comité permanent Inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (Cilss).

1. Structurellement déficitaire, le Niger importe en année moyenne au moins 10 % des céréales consommées.

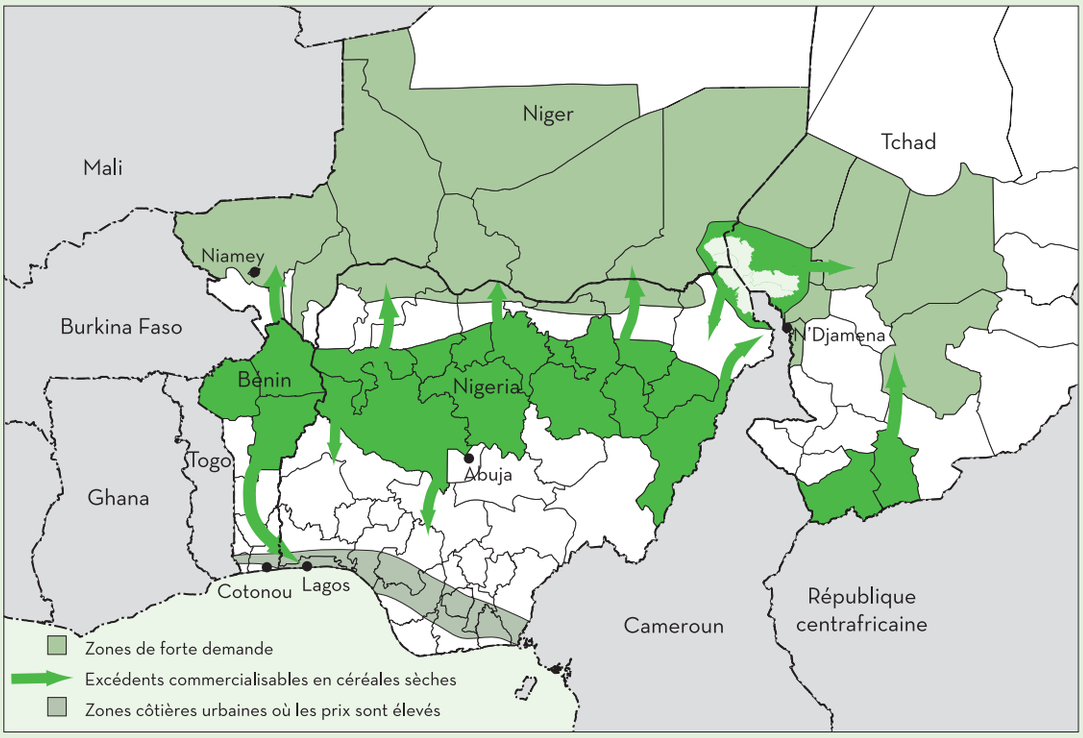

Carte des principaux flux céréaliers transfrontaliers dans le bassin Est (février 2010)

Source : Mission conjointe Cilss, FAO, FEWS NET, Pam, fév. 2010

Le déficit céréalier généralisé dans la sous région a entraîné une tension sur les marchés et une flambée des prix. Dans le même temps, alors que le prix des céréales doublait, les revenus des paysans nigériens chutaient fortement. Les familles, déjà pauvres, ont alors cherché à vendre leurs oignons ou leur cheptel qui constituent classiquement les sources essentielles de leurs revenus. Mais la faible demande de la Côte d'Ivoire et du Ghana a entraîné une chute des cours de l'oignon dont le prix de vente a été divisé par 2 par rapport à 2003. Sur la même période, le bétail avait aussi perdu une grande partie de sa valeur suite au manque de pâturages. De plus, les débouchés vers les pays côtiers fluctuent en général avec les difficultés politico-économiques de ces pays (Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Nigeria…) et la baisse de la valeur du Naira. Ainsi, l'effondrement des rapports des prix culture de rente/céréale et bétail/céréale a accentué la pauvreté des nigériens.

Enfin, la crise alimentaire a été majorée par la mobilisation tardive et insuffisante de l'État nigérien et de ses partenaires. Le gouvernement du Niger n'a mis à disposition que 38 460 tonnes de céréales pour la vente à prix modérés. Les distributions gratuites des organismes humanitaires ont débuté en juillet 2005, alors que la saison des pluies avait démarré et que les routes étaient coupées. Une analyse du marché sous régional aurait pu inciter l'État et les partenaires à acheter des céréales sur le marché international dès le début de 2005 plutôt que d'attendre le commencement de la saison des pluies pour chercher à s'approvisionner sur le marché régional.

Une meilleure gestion de la crise alimentaire en 2010. Sur le plan conjoncturel, la crise alimentaire de 2010 au Niger est également due à un déficit de production de la campagne agricole 2009. Le déficit brut de production est évalué à plus de 400 000 tonnes de céréales, soit du même ordre de grandeur qu'en 2005.

Cependant, la crise de 2010 n'a pas connu les mêmes impacts que celle de 2005 à cause de la disponibilité en céréales dans les pays voisins, notamment au Nigeria, et de la rapidité des interventions de l'État et de ses partenaires suite à un diagnostic consensuel et précoce de l'insécurité alimentaire. Dès le début de la crise, l'État a mis rapidement à disposition 60 000 tonnes de céréales pour la vente à prix modéré. Par la suite, grâce à l'intervention massive des partenaires à travers d'autres instruments, les populations ont pu accéder aux aliments sur les marchés.

Les importations de céréales du Nigeria (et dans une moindre mesure du Bénin) ont pleinement joué le rôle de régulateur aussi bien dans l'approvisionnement que dans la stabilisation des prix. En février 2010, l'évaluation conjointe Cilss/Pam/Fewsnet des marchés et de la sécurité alimentaire a montré que 80 à 100 % des marchés du Niger étaient ravitaillés chaque semaine par près de 4 300 tonnes de céréales sèches provenant du Nigeria, 1 750 tonnes du Bénin et 240 tonnes du Burkina Faso. Le Nigeria a donc été le grand pourvoyeur de céréales du Niger, comme le montre la carte ci-contre.

La disponibilité en céréales sur le marché régional a permis au Programme alimentaire mondial (Pam) d'acheter de grandes quantités de céréales auprès des offices céréaliers (60 %) et des grands commerçants (40 %). Ces céréales ont bénéficié aux populations les plus pauvres grâce au système de « travail contre argent » ou aux distributions directes.

D'après une analyse du Pam, les différentiels de prix des céréales sèches (mil, maïs, sorgho) entre les marchés nigériens et les marchés transfrontaliers sont restés positifs, créant une incitation à l'importation de ces produits vers le Niger. Jusqu'en juillet-août 2010, les flux céréaliers transfrontaliers se sont maintenus en faveur du Niger et les prix ont été stables dans l'ensemble, en dehors de la légère hausse liée au mois de ramadan.

Durant la même période, le secteur de l'élevage a connu de lourdes pertes, estimées à plusieurs milliers de têtes de bétail. Cette situation s'est aggravée avec les inondations qu'a connues le Niger durant l'hivernage 2010. Les populations pastorales ont souffert de la détérioration des termes de l'échange bétail/céréales. La qualité médiocre du bétail présenté sur les marchés, l'augmentation de l'offre due au déficit fourrager et la baisse de la demande du Nigeria ont fait chuter les prix des animaux. Les revenus tirés de leur vente n'ont pas permis aux éleveurs de s'approvisionner correctement sur les marchés.

En conclusion, soulignons à quel point le destin des populations nigériennes les plus pauvres est lié à la santé de l'économie nigériane. C'est un cas qui illustre bien la responsabilité économique du Nigeria dans la sous région et l'importance au Sahel d'une gestion des crises à un niveau régional. ■

Une vision de l'agriculture et de l'agribusiness au Nigeria

Interview : Ndidi Okonkwo Nwuneli
(nnwuneli@africanace.com)

L'AGRICULTURE DU NIGERIA vue par une experte nigériane. Si l'on retrouve à certains égards des situations rencontrées dans des pays voisins, notons le pragmatisme de l'analyse et l'accent porté sur l'esprit d'entreprise, qu'elle soit familiale ou de plus grande échelle.

▸ Originaire du Nigeria, Ndidi Okonkwo Nwuneli est diplômée en administration des affaires de l'université de Harvard. Elle a d'abord travaillé comme consultante en gestion chez McKinsey & Company aux États-Unis et en Afrique du Sud. En 2000, elle est retournée au Nigeria pour promouvoir l'entrepreneuriat et le développement du leadership en Afrique. Après avoir été directrice générale des pionniers de la Fondation FATE, elle a créé LEAP Afrique et NIA, deux structures qui forment et accompagnent les jeunes, les responsables d'entreprise, les entrepreneurs sociaux et le secteur public à l'éthique, au leadership et au management. Elle est aussi co-fondatrice de AACE Foods, une entreprise locale de transformation agroalimentaire au Nigeria et de AACE Consulting, un bureau d'étude spécialisé dans les stratégies et politiques agricoles.

▸ Interview traduit de l'anglais par la rédaction.

GRAIN DE SEL : *Quel diagnostic faites-vous du secteur agricole au Nigeria ?*
NDIDI NWUNELI : L'agriculture est le secteur le plus important de l'économie du Nigeria. Elle emploie 60 % de la population (dont une part importante de femmes en milieu rural) et contribue à 35 % du PIB du pays. Comme pour d'autres pays africains, l'agriculture au Nigeria reste en grande partie axée sur les cultures vivrières pour le marché intérieur, compte tenu de l'importance de la population nigériane, estimée à 150 millions de personnes. En dépit de cette réalité, le Nigeria reste un importateur net de produits alimentaires. Cela est dû à plusieurs raisons. Tout d'abord, la majorité des activités agricoles dans le pays se font à petite échelle et intègrent peu les innovations dans les domaines des intrants, de la récolte, de la transformation, de la distribution et de l'accès aux marchés. La majorité des agriculteurs se trouve dans une logique de subsistance, n'est pas alphabétisée et a un accès limité à la formation. En outre, les exportations du pays sont dominées à 95 % par les produits pétroliers et leurs dérivés, ce qui a fortement détourné l'attention portée au secteur agricole. En conséquence, les investissements privés et publics ont été largement insuffisants dans ce secteur. Cela a été exacerbé par l'absence de politiques fortes, cohérentes et coordonnées à tous les niveaux du pays.

GDS: *N'existe-t-il pourtant pas un fort potentiel de développement de l'agriculture au Nigeria ?*
NN: Le potentiel du secteur agricole au Nigeria est effectivement énorme. Nous avons des bases solides : des atouts naturels, en particulier des terres (39,6 millions d'hectares de terres arables, dont 60 % sont exploitées), un climat, de l'eau, des zones côtières et une économie agricole. Aujourd'hui, le Nigeria est l'un des plus grands producteurs au monde de tubercules (patate douce, igname, manioc), de fruits (mangue, papaye), de céréales (mil, sorgho, sésame) et de noix de cajou. En outre, la population du pays représente un immense marché intérieur, qui peut entrainer et soutenir la production agricole et la transformation locale. Le Nigeria joue également un rôle clé en Afrique de l'Ouest, où il existe d'importants marchés régionaux. Malheureusement, l'intégration régionale entre les filières agricoles reste faible : les pays ouest-africains échangent parfois plus facilement avec leurs anciens colonisateurs ou les États-Unis, qu'avec leurs voisins. Cela limite le développement de filières telles que le riz, le coton et le cacao, et renforce la dépendance aux importations.

GDS : *Quels sont les responsabilités des secteurs public et privé dans le développement de l'agriculture au Nigeria ?*
NN : Le secteur public doit créer un environnement propice au développement agricole. Il doit lever les entraves actuelles du secteur, renforcer notamment les politiques commerciales et foncières, investir dans l'enseignement et la recherche agricole, développer l'accès aux intrants, inciter les institutions financières (banques, compagnies d'assurance…) à soutenir le secteur privé, veiller à la mise en place de services de vulgarisation et de programmes de développement agricole au niveau des gouvernements locaux, améliorer les infrastructures, en particulier les réseaux routiers et électriques. En outre, l'agriculture doit être reconnue comme un secteur d'activité clé au Nigeria, ce qui nécessite l'engagement d'un secteur privé organisé à tous les niveaux des filières. Le secteur agricole offre d'importantes possibilités pour les petites et moyennes entreprises, qui peuvent créer de la valeur ajoutée et des emplois. Le secteur privé peut amener des financements dans les filières agricoles, ainsi que des appuis pour les équipements, la transformation, le transport, la distribution et le marketing.

GDS : *Quels sont les préalables indispensables pour renforcer le secteur agricole du Nigeria ?*
NN : Il y a un besoin urgent d'améliorer la productivité des petits exploitants agricoles, par l'accès aux semences améliorées, aux engrais, aux techniques de gestion de l'eau, aux équipements, aux financements et aux marchés. En effet, seulement 5 % des paysans nigérians utilisent aujourd'hui des semences améliorées, en raison de leur faible disponibilité, des problèmes de qualité et de leurs prix élevés. Le marché semencier est actuellement dominé par 4 compagnies au Nigeria, qui fournissent souvent des semences de qualité médiocre. Le taux d'utilisation d'engrais est d'environ 7 kg par hectare (à comparer à la moyenne mondiale de 100 kg/ha). Seuls 18 % des agriculteurs ont accès aux services de vulgarisation. Les techniques de production, de récolte et de transformation restent rudimentaires. Les capacités de stockage sont faibles, les structures de stockage et de manutention sont encore sporadiques et inefficaces, ce qui cause d'importantes pertes post-récolte et des fluctuations importantes dans les prix. Les emballages sont inappropriés car les fabricants connaissent mal les besoins des transformateurs. Les circuits de distribution directs et indirects sont fragmentés et souvent improvisés à des coûts extrêmement élevés. ➲

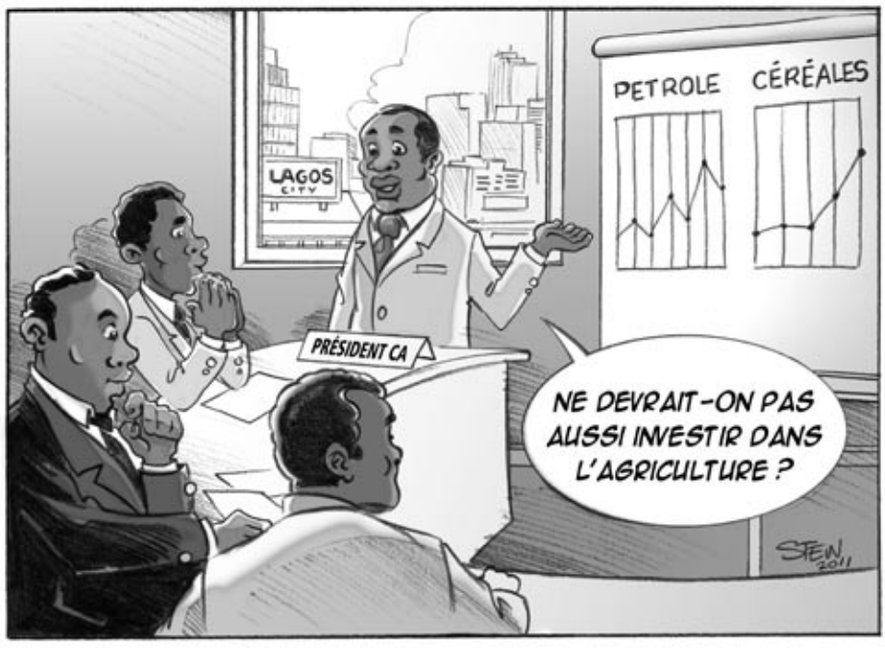

En outre, les prix élevés du pétrole ont considérablement affecté les coûts de transport.

Il faut souligner ce point de blocage en Afrique occidentale : l'énergie, notamment l'électricité. Celle-ci est nécessaire à la transformation, l'emballage et au stockage des produits agricoles. Malheureusement, l'électrification reste limitée dans les zones rurales et même dans les zones urbaines. Bon nombre de transformateurs sont obligés de recourir à des groupes électrogènes et de consacrer une part importante de leur budget à l'essence, elle-même de plus en plus chère.

Lever ces contraintes permettrait à terme à la production nigériane d'être compétitive par rapport aux importations, tout en restant abordable pour les consommateurs (la combinaison actuelle de faibles rendements, en moyenne 1,7 t/ha et du coût élevé du travail conduit à un prix du riz paddy d'environ 300 US$/t au Nigeria comparativement à 130-140 US$ en Thaïlande). Au-delà de l'enjeu des rendements, l'accent doit également être mis sur les filières agricoles, afin qu'elles soient efficaces et rentables.

GDS : *Qu'entendez-vous par « agribusiness » ?*
NN : Le terme « agribusiness [1] » se réfère aux engagements et à l'implication des entreprises privées dans tous les domaines liés à l'agriculture : fourniture d'intrants, transformation, commercialisation, distribution et vente au détail. Cela met l'accent sur le fait que pour que l'agriculture soit durable, elle doit être considérée comme une entreprise économiquement rentable.

GDS : *Pensez-vous que l'agribusiness soit le seul moyen de développer l'agriculture au Nigeria ?*
NN : Oui je le pense. Les agriculteurs africains sont restés trop longtemps dans une agriculture de subsistance. Avec la réduction de la taille des exploitations, l'appauvrissement et le vieillissement de la population agricole, mêlés à l'intérêt limité de la jeunesse à s'engager dans l'agriculture, il y a un besoin urgent de calculer le potentiel de rentabilité des investissements dans l'agriculture et de montrer qu'il peut être économiquement intéressant d'investir dans l'agriculture à court, moyen et long terme.

GDS : *Existe-t-il actuellement des expériences intéressantes sur le terrain dans le domaine de l'agribusiness ?*
NN : Il y a aujourd'hui assez peu d'exemples de filières agricoles prospères et efficaces au Nigeria. Des entreprises comme Olam, Nestlé et Nigerian Breweries s'approvisionnent avec succès auprès de petits exploitants agricoles et soutiennent la croissance à travers le développement des filières locales. Pour le cas de Olam dans l'État de Benue, grâce au soutien du programme USAID Markets, il a été démontré que des interventions coordonnées et ciblées peuvent générer une augmentation significative des rendements agricoles. En organisant les petits exploitants en groupes et en mettant à leur disposition des formations, des services de vulgarisation et des intrants à crédit, on a vu une augmentation importante des quantités de riz produites et livrées à l'usine.

GDS : *Qu'est-ce qui peut être fait pour développer l'agribusiness? Comment peut-on favoriser la croissance du secteur privé?*
NN : Il est important de souligner que seules des interventions globales pourront assurer une croissance durable et créatrice d'emplois. Par exemple la filière manioc, l'une des plus importantes au Nigeria, a bénéficié d'un soutien de « l'Initiative présidentielle » pour le manioc et ses produits dérivés (cossettes de manioc, farine, etc.). Grâce à un investissement minimal dans la recherche, l'information sur le s marchés, la fourniture d'engrais subventionnés et l'ouverture aux marchés internationaux, la filière manioc a reçu une impulsion majeure entre 2003 et 2007. Mais l'augmentation de la production de manioc a alors entraîné une saturation du marché, ce qui a découragé les agriculteurs. Cela démontre que si l'on met l'accent uniquement sur l'augmentation des rendements, sans investir dans la transformation et dans les autres maillons de la chaîne, les gains ne sont que de court terme et l'on n'aura pas une croissance sur le long terme.

GDS : *Selon vous, quels sont les types d'agricultures qui devraient être encouragés ?*
NN : Il faut encourager à la fois les agricultures familiales et celles à plus grande échelle. Chaque économie émergente a besoin que ces deux types d'agriculture travaillent ensemble et se soutiennent mutuellement. Les agricultures familiales doivent être modernisées et davantage tournées vers le marché. Le gouvernement a récemment lancé une « Initiative pour l'agriculture commerciale » pour soutenir l'émergence de grandes exploitations. Toutefois, étant donné qu'au Nigeria la majorité des agriculteurs possède des exploitations inférieures à un hectare, il est impératif que soient également mises en œuvre des initiatives portées par une large population d'agriculteurs familiaux à la base. ■

1. NDLR : Certains termes dans la langue anglaise ne sont pas facilement traduisibles en français, ou n'ont pas la même connotation en français. C'est le cas par exemple du mot « agribusiness » : en anglais ce mot ne fait pas référence à l'agriculture capitaliste (comme en français), mais plus à l'entreprenariat agricole. Autre exemple : « Agriculteurs familiaux » en français se traduit par « small scale farmers » (littéralement « agriculteurs à petite échelle ») en anglais.

Des organisations de producteurs agricoles encore morcelées au Nigeria

Inter-réseaux (inter-reseaux@inter-reseaux.org)_

Il existe un grand nombre d'organisations de producteurs agricoles au Nigeria, mais peut-on pour autant parler de « mouvement paysan » nigérian ? Entre les grandes faîtières parfois instrumentalisées par le pouvoir et les multiples initiatives locales, les producteurs nigérians cherchent depuis peu le chemin de l'unité.

▸ Cet article a été rédigé par la rédaction de *Grain de sel* sur la base d'une étude conduite par Agricord, d'un article paru dans *Défis Sud* (nº95, pp 20-21) et d'interviews avec Amina Jibrin et Olaseinde Arigbede, leaders paysans nigérians.

▸ Amina Jibrin (aminabj@yahoo.com) est présidente depuis 2010 de *Association of small agro-producers in Nigeria* (Asapin, Association des petits agriculteurs du Nigeria). Agricultrice depuis 15 ans, elle possède environ 2 hectares dans un village de l'État de Bauchi, sur lesquels elle cultive du maïs, du soja et du niébé.

▸ Olaseinde Arigbede (olaseindearigbede@yahoo.com) est président de *Union of small and medium scale farmers of Nigeria* (Usmefan, Union des petits et moyens paysans du Nigeria). Médecin de formation, il a choisi de s'investir depuis 23 ans dans le soutien aux petits agriculteurs de son pays.

Au Nigeria, même si la structuration des organisations d'agriculteurs reste encore faible, on peut distinguer plusieurs grandes catégories d'organisations de producteurs (OP) : les OP à vocation généraliste et de plaidoyer ; les OP organisées sous forme de coopératives et spécialisées dans un (ou des) produit(s) agricole(s) ; les OP qui opèrent à un niveau local ; et celles qui ne sont composées que de femmes.

Le nombre d'OP au Nigeria et leur composition sont difficiles à estimer. Au niveau local, les petites OP sont très nombreuses et souvent structurées par tranches d'âge ou par sexe (association des anciens, des jeunes, des femmes, etc.). Au niveau national, les grandes fédérations, censées s'investir dans le plaidoyer auprès des politiques sont encore jeunes ou très proches du gouvernement fédéral. S'il est encore aujourd'hui trop tôt pour parler de véritable « mouvement paysan » au Nigeria, des dynamiques notables sont toutefois en cours.

Des organisations à vocation économique, structurées au niveau national : CFN et Fadu. Il existe un grand nombre de coopératives au Nigeria, elles-mêmes regroupées au niveau local ou régional sous forme d'unions — leur nombre étant estimé à 2 000 dans tout le pays. Celles-ci sont organisées soit autour d'un produit (arachide, manioc, oléagineux, coton, maïs, blé ou riz principalement), soit autour d'un territoire. Créée en 1945, la CFN (*Cooperative Federation of Nigeria*) regrouperait 35 fédérations de coopératives à travers le pays, soit environ 50 000 coopératives de base. En plus de représenter ses membres au niveau national, la CFN procure différents types de services : actions de formation et de renforcement de capacités, accès au crédit. Elle a également un rôle de médiation et de coordination entre les différentes coopératives qui en sont membres.

L'Union de développement des paysans (*Farmers' development Union*, Fadu) rassemblerait quant à elle au moins un demi million de membres, dont 65 % de femmes. Elle est présente dans 29 États du pays. Ses activités sont principalement tournées vers les services économiques aux agriculteurs (conseil de gestion, formations techniques, accès au crédit, etc.) et la défense de leurs intérêts.

Des coopératives de femmes rassemblées au sein de Cowan. Créée en 1982 à l'initiative de Mme Bisi Ogunleye, qui en est toujours la présidente, l'association nationale des femmes du Nigeria (*Country women association of Nigeria*, Cowan) est aujourd'hui représentée dans 28 des 36 États du Nigeria. Ses membres sont exclusivement des femmes, issues du milieu rural ou urbain et organisées en groupes locaux (coopératives) de 10 à 15 membres. Ses activités s'orientent en fonction des besoins des membres : elle propose en particulier du microcrédit et des formations à l'épargne, ainsi qu'un appui aux petites entreprises et aux activités agricoles.

Des organisations à but syndical : Afan, Usmefan et Asapin.

Afan, interlocuteur privilégié du gouvernement. Fin 2009, Afan (*Apex Farmers Association of Nigeria*) est né de la fusion entre deux organisations faîtières : Alfa (*All Farmers Association of Nigeria*) et Nafan (*National Farmers Association of Nigeria*). Cette fusion aurait été conseillée par le président de la République (Olusegun Obasanjo), qui souhaitait que l'ensemble des producteurs nigérians se rassemble en une seule organisation, afin de permettre au gouvernement d'avoir un interlocuteur unique et bien identifié pour traiter des questions agricoles avec le monde paysan. Afan est considéré comme une organisation très proche du gouvernement et son indépendance est parfois mise en doute. La composition de son leadership a d'ailleurs été très souvent affectée par les changements de gouvernement.

Les activités d'Afan tournent essentiellement autour du plaidoyer auprès du gouvernement fédéral. Afan semble jouer un rôle important dans le secteur agricole au Nigeria et tire sa légitimité d'un membership théoriquement hérité de Alfa et Nafan. Il lui est toutefois souvent reproché de ne pas représenter les petits producteurs agricoles du Nigeria. Amina Djibrin, présidente d'Asapin dénonce ainsi « *une organisation faîtière de producteurs de type "agro-business", qui ne défend pas les intérêts des petits producteurs* ». De même, Dr Olaseinde Arigbede, président d'Usmefan, affirme qu' « *il s'agit d'un instrument politique dans les mains du gouvernement, qui n'a jamais servi à défendre réellement les intérêts des petits producteurs.* »

Usmefan, une organisation qui affirme son indépendance. À l'opposé d'Afan, Usmefan (*Union of Small and Medium Scale Farmers of Nigeria*) est une organisation faîtière à vocation généraliste très critique envers le gouvernement central. Son leader, Dr Olaseinde Arigbede, témoigne des difficultés que les fondateurs d'Usmefan ont rencontrées lors de la création de l'organisation : « *La faîtière exis-* ➲

tante (Afan) ne souhaitait pas laisser la possibilité à ses membres de rejoindre une autre organisation. Lorsque nous avons finalement réussi à former une coalition de producteurs et à lancer Usmefan en 2004, cela n'a pas plu au gouvernement et nous avons dû lutter jusqu'en 2007 pour obtenir une reconnaissance légale et des statuts ».

Aujourd'hui, Usmefan est un réseau national qui regroupe des producteurs de 22 États du pays. Basé à Ibadan, Usmefan fonctionne avec très peu de financements externes et très peu de salariés. Son leader l'explique ainsi : *« Nous ne pouvons pas dépendre des bailleurs pour notre développement ; je pense que le mouvement des ONG et de l'aide internationale a corrompu notre population. Je reconnais que nous avons besoin de partenaires pour nous aider à démarrer certaines activités, mais ensuite l'organisation doit être capable de générer de la richesse par elle-même grâce à ses activités et ne pas attendre toujours l'aide extérieure ».* La personnalité forte de son leader, le Dr Olaseinde Arigbede, qui « porte » l'organisation depuis sa création, laisse certains observateurs sceptiques sur la base sociale d'Usmefan et sa viabilité.

Usmefan travaille particulièrement sur les thèmes de la souveraineté alimentaire et de la défense de l'exploitation familiale et de l'agriculture paysanne : *« Nous sommes persuadés que les agriculteurs familiaux sont la meilleure voie pour le futur, ils sont l'espoir de l'Afrique »* (Dr O.A.). Elle s'oppose au processus de mondialisation et de libéralisation des marchés, luttant pour plus de justice et d'équité entre les peuples et les genres. Ses actions, ancrées avant tout sur le terrain, répondent aux problèmes quotidiens des petits producteurs. Actuellement, l'une de ses préoccupations majeures est l'accaparement des terres. Pour lutter contre ce phénomène, Usmefan organise une large sensibilisation des producteurs mais aussi des chefferies traditionnelles, notamment à travers les médias. Usmefan se mobilise également contre l'introduction des OGM au Nigeria, à travers un travail d'information et de sensibilisation de la jeune génération.

« Voices for food security » et la naissance d'une nouvelle organisation, Asapin. La campagne « Des voix pour la sécurité alimentaire » (*Voices for Food Security*, VFS) a été lancée en juillet 2009, par des organisations nigérianes en collaboration avec des ONG du Nord (Oxfam notamment) : OP représentatives des petits producteurs nigérians, organisations de la société civile et différents réseaux nigérians. Son objectif principal est de mobiliser et renforcer ces différents acteurs afin qu'ils travaillent ensemble sur l'enjeu de la sécurité alimentaire au Nigeria.

Le plaidoyer de VFS s'adresse à la fois au gouvernement fédéral et aux bailleurs de fonds internationaux. Une des premières actions a été de demander au gouvernement de scinder en deux ministères distincts le ministère de l'Agriculture et des Ressources hydriques, plaidoyer qui a porté ses fruits puisque ces deux ministères existent aujourd'hui. La deuxième interpellation de VFS a porté sur le pourcentage du budget national consacré à l'agriculture (cf. engagements de Maputo), suite au constat que ce dernier avait diminué entre 2009 et 2010.

Le regroupement d'un grand nombre d'organisations représentant les petits producteurs nigérians au sein de cette campagne a donné lieu en 2008 à la création de Asapin (*Association of Small Agro-Producers In Nigeria*), qui a pour vocation de représenter les petits producteurs au niveau national. Asapin a été officiellement reconnue en mars 2010. Cette organisation représente des OP locales, structurées elles-mêmes au niveau des 36 États. Usmefan en fait partie. Elle s'est fixée pour ambition d'affilier 100 000 membres et s'est donnée comme mission de défendre la souveraineté alimentaire et l'agriculture paysanne au Nigeria.

Si les activités d'Asapin sont encore très liées à la campagne VFS et tournées vers le plaidoyer, Asapin mène également des actions de soutien à la production agricole, à travers des projets d'accès aux intrants. Elle s'est également positionnée en appui à la commercialisation des produits agricoles, en facilitant l'accès des producteurs au marché et en développant leurs capacités de négociation.

Les organisations nigérianes dans les processus de structuration au niveau sous-régional. Diverses dynamiques de structuration des producteurs au niveau fédéral se côtoient donc au Nigeria. Elles sont axées sur des activités économiques ou sur le plaidoyer, liées au gouvernement ou plutôt indépendantes. Ces organisations de producteurs sont encore récentes et fragiles. Aucune de ces structures n'est pour l'instant membre de réseaux ouest-africains comme le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa). Usmefan et Asapin, de par leur vision et leur mission de défense de l'agriculture familiale et de la souveraineté alimentaire, sont pourtant assez proches des revendications du Roppa. Le leader d'Usmefan, Dr Olaseinde Arigbede, apporte quelques éléments d'explications: *« Nous sommes en contact avec le Roppa depuis longtemps et nous avons déjà collaboré à plusieurs niveaux. Mais je pense qu'il n'est pas envisageable pour nous de rejoindre un réseau sous-régional pour le moment, car lorsque l'on fait partie d'un réseau, les partenaires et ceux qui travaillent avec ce réseau ont alors tendance à vouloir mettre tout le monde dans un même panier. Le risque est alors que, si ce panier tombe, tous les œufs se cassent en même temps. Cela me semble risqué pour nous, pour l'instant. De plus nous ne souhaitons pas nous dissoudre dans une organisation sous-régionale : le Nigeria est grand, nous représentons plus de la moitié de l'Afrique de l'Ouest, donc si nous souhaitions nous organiser en réseau pour être plus forts, nous devrions commencer par notre propre pays ! »* ■

Des engrais à portée de main pour les agriculteurs

Brian Kiger (bkiger@ifdc.org), Ketline Adodo (kadodo@ifdc.org)

AFIN D'AMÉLIORER l'accès des petits producteurs du Nigeria aux engrais subventionnés, l'IFDC a développé un programme de coupons d'engrais, en misant sur un partenariat public privé. Cette initiative connaît un franc succès, même si de nombreuses contraintes sont encore à lever.

▸ Brian Kiger est chef de projet au Centre international de développement des engrais (IFDC) au Nigeria. Il a travaillé en partenariat avec le gouvernement nigérian, USAID et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) pour développer un programme de coupons d'engrais subventionnés.

▸ Marie Ketline Adodo a été coordinatrice de l'unité Information et Communication de la division Afrique de l'IFDC à Lomé pendant plus de 10 ans. Elle est actuellement chargée de communication Afrique de l'IFDC.

▸ L'IFDC (http://www.ifdc.org/) est une organisation internationale spécialisée dans la sécurité alimentaire internationale, la lutte contre la faim et la pauvreté, la protection de l'environnement, et la promotion du développement économique et de l'autosuffisance. L'IFDC met l'accent sur l'accroissement de la productivité dans les filières agricoles des pays en développement. À ce jour, l'IFDC a fourni une assistance dans près de 100 pays.

▸ Traduit de l'anglais par la rédaction.

HALADU ABDU, président de la coopérative d'agriculteurs *Jumar Kwari Kamfa Fadama* à Wudil dans l'État de Kano, vient de s'acheter deux sacs d'engrais minéraux subventionnés, sur présentation d'un coupon qui a été attribué à chaque membre de son organisation deux semaines plus tôt. « *Le grand avantage du programme de coupons est que l'engrais est distribué presque à domicile* », dit-il. « *Beaucoup d'entre nous n'avaient pas vu d'engrais depuis longtemps. L'année dernière, avec ce programme, nous avons reçu trois sacs chacun. Il arrivait dans le passé que nous n'ayons que deux sacs pour toute notre communauté !* »

H. Abdu a été l'un des 300 000 agriculteurs des États de Bauchi, Kano, Kwara et Taraba, à avoir bénéficié d'engrais subventionnés par le gouvernement. Il fait parti des bénéficiaires du programme 2010 de coupons d'engrais, financé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), en collaboration avec quatre États du Nigeria et mis en œuvre avec l'appui technique de l'IFDC.

Au Nigeria, les agriculteurs ont un accès limité aux engrais minéraux. Dans la plupart des villages, il est beaucoup plus difficile de se procurer des engrais qu'une bouteille de Coca-Cola ou une recharge de téléphone.

Une initiative récente en réponse à la déstructuration des circuits de distribution d'engrais. Entre 1977 et 1996, le gouvernement fédéral du Nigeria avait la charge, tous les ans, d'approvisionner les agriculteurs en engrais. En 1997, le marché des engrais est libéralisé, sans préparation préalable du secteur privé. Cela entraîne une forte baisse de l'utilisation des engrais, de 1,2 millions de tonnes consommées en 1992 à moins de 57 000 tonnes en 1997. En 1999, dans le but d'augmenter la consommation d'engrais, le gouvernement fédéral instaure une subvention aux engrais de 25 %. Des études montrent cependant que seulement 20 % des engrais subventionnés atteignent effectivement les petits exploitants agricoles, en raison des détournements tout au long des circuits de distribution. De plus, les engrais arrivent souvent tard dans la campagne et sont parfois de mauvaise qualité et en quantité insuffisante. Par ailleurs, ils sont vendus sur le marché local à des prix comparables à ceux des engrais non subventionnés, en raison des intermédiaires et du manque de responsabilisation des agences gouvernementales dans l'approvisionnement et la distribution.

Comment s'assurer alors que les engrais subventionnés atteignent bien les petits agriculteurs à temps et à un prix réduit ? Une solution consiste à utiliser un système de coupons. André de Jager (IFDC) soutient cette démarche : « *L'un des points forts du système de coupons, c'est que tout le monde gagne : le distributeur profite d'un marché assuré et d'une marge garantie ; le gouvernement est sûr que les subventions atteignent le public ciblé, à savoir les petits agriculteurs ; et les agriculteurs bénéficient de l'aide du gouvernement et sont en mesure d'acheter des engrais à côté de chez eux* ».

En 2008, en s'appuyant sur les expériences réussies dans d'autres pays, l'IFDC, en collaboration avec le Programme national pour la sécurité alimentaire (NPFS) du Nigeria, coordonne un programme de coupons d'engrais à Kano et Bauchi : le FVP (*Fertilizer Voucher Program*). Ces interventions pilotes, qui visent alors moins de 5 000 agriculteurs, démontrent la faisabilité et l'efficacité d'un système de coupons pour allouer des subventions publiques directement aux petits agriculteurs, grâce à la fourniture d'engrais subventionnés, via le secteur privé.

Le succès de la phase pilote de 2008 conduit à tester le système de coupons d'engrais sur une plus grande échelle. Une opération plus vaste, couvrant les États de Kano et Taraba, est lancée en 2009. Elle vise à fournir des engrais subventionnés via le système des coupons pour le tiers des petits exploitants agricoles de ces États (134 109 agriculteurs à Kano et à 60 468 agriculteurs à Taraba).

L'objectifs du FVP au Nigeria est triple : 1) faire en sorte que les subventions atteignent les agriculteurs ciblés ; 2) développer un réseau privé de distribution, capable de fonctionner avec ou sans subvention, tout en répondant à la demande en engrais sur le marché et 3) améliorer l'allocation des subventions par le gouvernement fédéral et les États.

Muhammad Umar Kura, responsable de l'Autorité de l'agriculture et du développement rural de l'État de Kano (KNARDA), fait l'éloge du programme : « *Nous avons testé plusieurs options en commençant par la distribution directe des engrais aux agriculteurs, mais le gouvernement n'a pas les capacités d'une entreprise privée. L'engrais est un produit politique. Le cireur de chaussures, le mécanicien du coin, tout le monde est intéressé par les engrais fournis par le gouvernement. Nous avions besoin d'un programme qui permette de fournir des intrants de qualité à des agriculteurs ciblés. C'est la transparence qui est la force du FVP. Le coût de la subvention devient plus supportable pour le gouvernement, s'il est sûr que l'argent dépensé bénéficie véritablement aux agriculteurs.* »

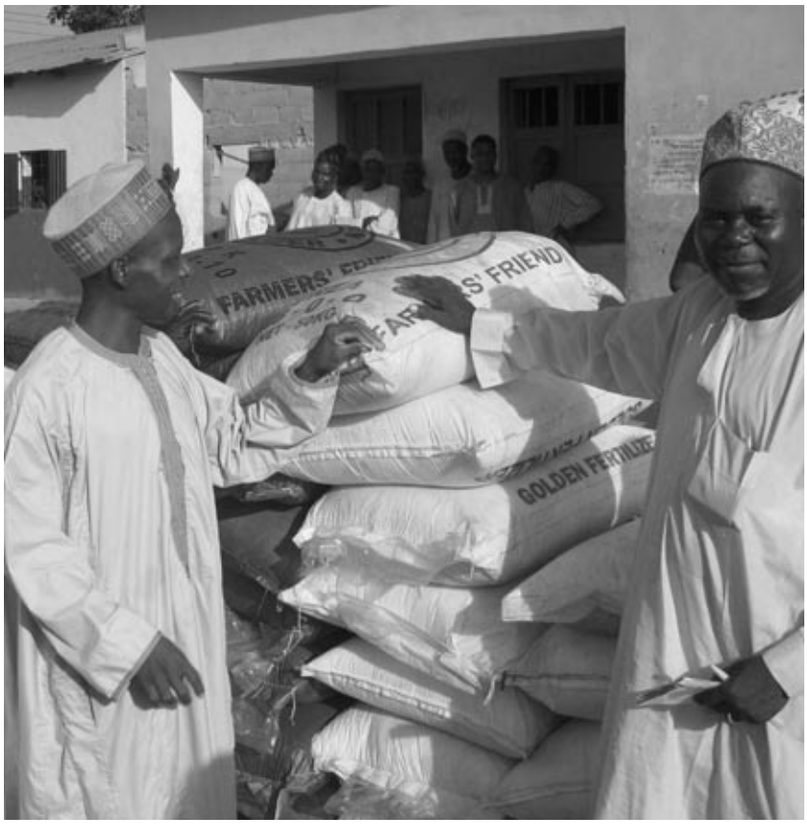

© IFDC

Comment fonctionne le système de coupon ?

Des agents vulgarisateurs distribuent directement à des agriculteurs ciblés des coupons offrant 40 % de subvention sur l'achat d'engrais par rapport au prix du marché. Ces coupons sont utilisables auprès des distributeurs agréés d'engrais, chez qui l'agriculteur ne paie que 60 % du prix, correspondant à la part non subventionnée. Chaque coupon dispose d'une identification unique et sécurisée : nom et photo de l'agriculteur, numéro unique sur le coupon, encre indélébile et code barre.

Le programme cible les agriculteurs sur la base de critères précis. En 2010, la majorité des participants étaient des petits agriculteurs (dont 20 % de femmes), affiliés à un groupe d'agriculteurs et ayant les moyens d'acheter un sac d'engrais subventionné.

Les agriculteurs reçoivent des formations, non seulement sur la gestion de la fertilité, mais aussi sur le fonctionnement du programme. Chaque opération est effectuée par des équipes qualifiées, composées d'agents du ministère de l'Agriculture et des agences de vulgarisation de l'État, sous la supervision et la coordination de l'IFDC. Les équipes de distribution sont tenues de réaliser un inventaire quotidien des coupons distribués et des ventes d'engrais réalisées.

Une fois les coupons en main, les agriculteurs peuvent acheter une quantité précise d'engrais auprès de distributeurs locaux privés affiliés au programme. Ces distributeurs d'engrais échangent alors les coupons avec leurs sociétés d'approvisionnement, qui à leur tour les échangent avec le gouvernement.

Des défis à relever. Malgré le succès du programme, il existe encore de nombreuses contraintes à sa pérennité. En 2009 et 2010, le gouvernement a tardé à payer les distributeurs affiliés au programme, ce qui a compromis l'opération, a repoussé le lancement du programme dans chaque État, a amené certaines parties prenantes à se désengager du programme 2010 et a finalement réduit le nombre d'agriculteurs touchés par le projet en 2010 (cf. tableau).

Un autre défi concerne les capacités techniques et financières des distributeurs d'engrais à mettre en œuvre efficacement le FVP. Dans le passé, les engrais étaient distribués par des circuits gouvernementaux et non par le secteur privé. La libéralisation a conduit à d'importantes interruptions dans la chaîne d'approvisionnement entre les distributeurs d'engrais et les producteurs. De plus, les distributeurs régionaux et locaux ont un accès limité aux crédits à des taux intéressants, nécessaires pour constituer leur stock.

La mise en œuvre du programme par des agents du gouvernement n'est pas non plus chose aisée. Conséquence du déclin du financement du secteur agricole au Nigeria, les compétences des agents de l'État spécialisés en agriculture et travaillant dans les zones rurales ont diminué (les individus qualifiés ayant cherché un meilleur salaire ailleurs). Afin d'inciter les agents locaux de vulgarisation, le FVP les rémunère en fonction de leur implication dans l'opération.

Enfin, certains ne voient pas le programme d'un bon œil, notamment ceux qui tiraient parti du précédent système en détournant les engrais de leurs destinataires cibles. La transparence du programme fait qu'aujourd'hui seule une partie des fonctionnaires aux niveaux étatique et fédéral soutient cette opération. Des mesures sont parfois délibérément prises pour contrecarrer l'extension du programme.

Un système innovant pour encourager le secteur privé. Le FVP est plus transparent (90 % des engrais FVP ayant atteint les agriculteurs ciblés en 2009 et 2010) et rentable que les précédents programmes de distribution d'engrais du Nigeria. Les coûts incombant au gouvernement pour la distribution des engrais subventionnés sont également réduits de 60 %.

En sécurisant leurs profits, les coupons encouragent les fournisseurs d'intrants à développer leurs filières d'approvisionnement dans les zones rurales. Si le FVP est un moyen innovant d'améliorer les capacités du secteur privé, les défis auxquels il fait face ne pourront être surmontés en une seule campagne agricole. Son succès dépendra fortement du volontarisme de l'administration nigériane dans son ensemble. ■

Les programmes 2009 & 2010 de coupons d'engrais au Nigeria en quelques chiffres

Description	2009	2010
Nombre d'États ayant participé	2	4
Nombre d'exploitants ayant acheté des engrais via le FVP	194 000	171 000
Quantité d'engrais vendue par l'intermédiaire du FVP (MT)	29 800	16 397
Subvention apportée par le gouvernement (en millions $)	7,90 $	4,40 $
Montant total des ventes d'engrais (en millions de $)	18,70 $	10,60 $

Le géant nigérian avide des noix de coco de ses voisins

François Ruf (francois.ruf@cirad.fr), Ambrose Kwaku Dziwornu (adziwornu@yahoo.com), Jérémy Salinier (salinier.jeremy@wanadoo.fr), Philippe Courbet (courbetp@yahoo.fr)

Le Nigeria est généralement vu comme un géant régional capable de dynamiser les économies agricoles des pays voisins. Pourtant, sans politiques publiques adaptées, l'intégration régionale a ses limites. Illustration avec un cas d'école méconnu : la filière « noix de coco » au Ghana.

▸ François Ruf est chercheur au Cirad, au sein de l'Unité mixte de recherche (UMR) Innovations, en poste à Montpellier.

▸ Ambrose Kwaku Dziwornu est étudiant à l'Université du Ghana.

▸ Jérémy Salinier est étudiant à Supagro Institut des régions chaudes (IRC) à Montpellier.

▸ Philippe Courbet est conseiller à l'Ambassade de France au Ghana.

En 1990, lors d'une réunion scientifique, un chercheur montre une carte des productions agricoles en Afrique de l'Ouest, avec une grande tache blanche à la place du Nigeria, illustrant ainsi le manque de données fiables sur ce géant régional. Depuis, même si les recherches sur ce pays se sont un peu améliorées, on en apprend parfois beaucoup plus sur le Nigeria via ses voisins. C'est le cas de la filière « noix de coco » : plutôt discrètement, le Nigeria importe des noix de coco de ses voisins d'Afrique de l'Ouest. Un exemple d'intégration régionale, avec la demande du Nigeria comme moteur ?

La demande croissante de la population nigériane. Depuis plusieurs décennies, la demande de la population nigériane en coco est supérieure à la capacité de production du pays. L'aire de production reste limitée au Sud-Ouest du pays tandis que la consommation nationale augmente. Dès les années 80, on observe des importations d'huile de coco du Bénin et du Togo. Au cours des années 90, la demande change de produit : ce n'est plus l'huile mais la noix qui est importée. La consommation d'huile de coco est en effet progressivement supplantée par l'huile de palme, moins chère. En revanche la consommation en noix continue d'augmenter avec la population, surtout en noix sèche dans le Nord du Nigeria. Des filières d'importation de noix sèches débourrées se mettent en place : de jeunes Nigérians s'établissent dans les plantations du Bénin et du Togo où ils payent pour la collecte et le débourrage des noix, puis leur transport jusqu'au Nigeria. À la fin des années 90, des commerçants vont jusqu'en Côte d'Ivoire qui dispose d'un surplus de noix, grâce à un programme de recherche et de développement de cocotier hybride. Mais ces noix hybrides se stockant et se conservant moins bien que celles du cocotier traditionnel [1], appelé « Grand-ouest africain » (GOA), les acheteurs nigérians se rabattent massivement à partir de 2002 sur les noix de coco de type GOA de l'Ouest du Ghana.

La situation au Ghana avant l'arrivée des Nigérians. La mise en place de la filière cocotier au Sud-Ouest du Ghana est un « cas d'école ». Introduit dans les années 20 par un forestier britannique, le cocotier se développe au Ghana dans les années 50 avec la création d'une unité de transformation (coprah [2] et huile de coprah), sous l'effet de politiques publiques. Sous l'ère socialiste, cette unité est gérée par des fonctionnaires. Puis au cours des années 60/70, les villages de la frange côtière du Sud-Ouest du Ghana développent leurs propres unités artisanales de transformation, les planteurs étant mécontents de la détérioration des conditions d'achat par l'usine. D'autre part, les jeunes arrivant à l'âge de s'installer manquent de terres à cultiver et s'investissent alors dans les activités de post-récolte et de transport des noix et de l'huile. Certains étendent leur commerce jusqu'à Accra et commencent à fournir des crédits aux planteurs, contrôlant ainsi progressivement la filière. Sur la frange côtière au Sud-Ouest du pays, le cocotier devient ainsi presque l'unique générateur de revenus, ainsi qu'un grand pourvoyeur d'emplois. Mais au fil des années, la filière est progressivement dominée par quelques gros transformateurs d'huile, principalement via le crédit et l'endettement chronique des planteurs. Cette économie de quasi-monoculture est donc fragile. Elle est de plus menacée par la maladie du jaunissement mortel des cocotiers, qui s'étend dans les années 90. Avec l'aide de la coopération française, un programme de développement de cocotiers hybrides (entre le GOA et des variétés plus productives) est mis en place, mais ses résultats restent mitigés dans un contexte de prix très faibles. Face à ce tableau inquiétant pour l'avenir de la filière, la demande du Nigeria apparaît d'abord positive pour la région et les planteurs. Un cas d'intégration régionale réussi ? La réalité est plus nuancée.

La mise en place d'une filière d'acheteurs nigérians dans le Sud-Ouest du Ghana. Les acheteurs nigérians venus au Ghana prospectent puis s'installent là où ils sont certains de pouvoir s'approvisionner. Vers 2002, ils s'établissent timidement à Jomoro, premier district producteur de noix de coco, encore indemne de la maladie du jaunissement mortel. C'est à partir de 2005 que leur intervention devient visible, avec l'installation progressive d'autres acheteurs nigérians dans les districts voisins. Ces acheteurs ont entre 20 et 40 ans et certains d'entre eux sont de jeunes diplômés en marketing. Ils travaillent pour le compte de commerçants et de sociétés basés à Lagos, qui les financent via une banque commerciale à Half-Assinie, la capitale du district. Les jeunes Nigérians redistribuent cet argent à des intermédiaires ghanéens, qui achètent et rassemblent les noix pour eux. Ils organisent le transport en camions immatriculés au Ghana jusqu'à la frontière du Nigeria, où des véhicules légers reprennent les noix jusqu'à Lagos. La majeure partie des noix est expédiée à Kano, où elles ➲

1. Le cocotier n'est pas originaire d'Afrique mais d'Asie du Sud-Est.
2. Albumen ou chair de noix de coco séché.

sont revendues essentiellement pour la consommation, dans tout le Nord du pays, voire dans les pays sahéliens voisins.

Les acheteurs nigérians, arrivant avec des capitaux et une monnaie nigériane, le Naira (s'appréciant de 40 % par rapport au cédi ghanéen entre 2005 et 2009), concurrencent facilement les transformateurs locaux. Pour compenser le fait qu'ils ne fournissent pas les mêmes services que les transformateurs [3], ils proposent un prix supérieur au prix local et couvrent en sus le coût du débourrage et du transport jusqu'à leur centre. Cette façon de procéder leur permet de charger les camions rapidement, tout en s'assurant une rotation rapide de leur capital. Le marché nigérian capte désormais plus de 50 % de la production commercialisée de noix de coco du Ghana.

L'impact de la pression nigériane sur une filière locale

Les aspects positifs : hausse des prix et de la valeur ajoutée. La forte demande nigériane a pour premier effet une augmentation rapide des prix dans le Sud-Ouest du Ghana. Les acheteurs nigérians, profitant d'une rente générée par le prix beaucoup plus élevé des noix au Nigeria et par le taux de change naira/cedi, augmentent leurs prix à l'achat chaque année. On peut y voir aussi l'effet de la concurrence qu'ils exercent entre eux. Entre 2005 et 2008, le prix de 100 noix de coco livrées au magasin passe de 3 à 9 cedis, soit de 2 à 4 cedis constants de 2001. Ce doublement du prix constant est bien dû à cette filière nigériane. L'intervention des acheteurs nigérians augmente globalement la valeur ajoutée créée par la filière « noix de coco » dans les districts « cocotiers » du Sud-Ouest du Ghana.

© A.K. Dziwornu

Des aspects moins positifs : une valeur ajoutée captée par les intermédiaires. Les seuls planteurs bénéficiant pleinement de la hausse des prix sont ceux capables de livrer par leurs propres moyens les noix aux centres de collecte des Nigérians. Pour les autres, la valeur ajoutée est captée par les intermédiaires entre acheteurs nigérians et planteurs ghanéens, coincés dans une relation créancier-débiteur. Au final, les deux tiers des planteurs profitent peu de cette arrivée du marché nigérian. Par ailleurs, cette limitation de l'effet prix, conjuguée à l'âge avancé de la majorité des planteurs, freine considérablement les capacités d'investissement et de relance de la production. On retrouve le paradigme de bien des agricultures de plantations familiales : les planteurs qui possèdent les vieux cocotiers sont trop âgés pour investir dans la replantation et les jeunes qui auraient l'énergie et la force de travail ont peu ou pas accès à la terre.

En outre, la demande nigériane est à l'origine d'un mouvement de vols de noix et de conflits de générations : faute d'accéder à la terre ou à des emplois alternatifs, des jeunes tendent à voler les noix des plantations de leurs pères pour les vendre aux Nigérians ; ce mouvement peut être considéré par certains comme celui d'une « redistribution des revenus » entre classes d'âge, mais ces revenus sont rarement réinvestis.

Enfin, la filière d'importation vers le Nigéria prenant le dessus alors que l'offre décline, le nombre d'unités de transformation locale en « huile de coco » s'effondre. Ce mouvement implique une chute de l'ordre des deux tiers des emplois dans la fabrication de l'huile et sa commercialisation.

Intégration régionale et effets pervers. À travers cet exemple, on voit le Nigeria jouer son rôle de géant régional, avide de matières premières alimentaires et, au moins au premier regard, susceptible de soutenir les économies agricoles des pays voisins. Une sous-estimation des effets de cette filière « cocotier » dans les statistiques nationales des pays, notamment au Ghana et en Côte d'Ivoire, est d'ailleurs fort probable. Cette filière, traversant les régions forestières jusqu'en savane et en pays sahélien, illustrerait donc à quel point le « manque d'intégration régionale » décrié par certains experts relève en partie de l'ignorance vis-à-vis de l'économie « informelle » dans le sous-continent.

En même temps, cette pression de la demande du géant nigérian a aussi des effets pervers au Ghana. La capacité de cette forme d'intégration régionale à sauver et relancer les filières cocotiers des pays voisins reste incertaine. Ces aspects sont à prendre en compte dans les politiques publiques et les négociations entre États de l'Afrique de l'Ouest. ■

3. Ils ne délivrent pas de crédit et ne font pas d'achat en bordure de plantation, mais ils se contentent d'acheter les noix déjà pelées livrées à leurs centres d'achats.

Actualités d'Inter-réseaux

Grain de sel

Les thèmes des dossiers des prochains numéros de *Grain de Sel* (GDS) pour 2011 ont été arrêtés par le conseil d'administration sur suggestions du comité de rédaction. Il s'agit de :
– les céréales (numéro double à paraître en juin) ;
– la question du foncier (à paraître en septembre) ;
– la transformation locale des produits agricoles (à paraître en décembre).

Les lecteurs peuvent bien sûr apporter des suggestions ou proposer des articles sur ces différents thèmes (voir la 4e de couverture pour plus de détails concernant l'envoi de vos contributions).

Les résultats de l'enquête réalisée en 2010 auprès du lectorat de GDS seront présentés dans le prochain numéro (GDS n° 52).

Bulletins de veille, notes de synthèses et site Internet

Les derniers Bulletins de Veille (BDV) thématiques de l'année 2010 ont traité les thèmes suivants :
– « Politiques foncières rurales » ;
– « Capitalisation d'expériences dans le développement international » ;
– « Nigeria ».

Vous pouvez les retrouver en ligne, et vous abonner au BDV sur le site www.inter-reseaux.org. La diffusion des bulletins de veille électroniques (BDV) va se poursuivre deux fois par mois durant l'année 2011.

Notez que de nouvelles catégories de bulletins sont lancées ou en cours. Il s'agit de :
– BDV spéciaux « Organisations paysannes » qui recensent des documents directement utiles aux OP (2 bulletins parus fin 2010 et 4 prévus en 2011) ;
– notes de synthèses qui feront le point en 6 à 8 pages sur des thèmes précis, avec pour 2011 :
  a. l'implication des OP dans les processus de décisions,
  b. les céréales en Afrique de l'Ouest,
  c. le foncier,
  d. le financement de l'agriculture.

D'autre part, nous vous informons que des pages spéciales sur le Nigeria et la Mauritanie sont en ligne sur le site d'Inter-réseaux.

Groupes de travail

Dans le cadre d'un travail financé par le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) et la Fondation de France, des partenaires d'Inter-réseaux ont produit 4 fiches sur le thème des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest. La première fiche, rédigée par Initiative prospective agricole et rurale (Sénégal), traite des instruments de politiques agricoles pour son financement, tandis les 3 autres, rédigées par Daouda Diagne constituent une série intitulée : « Les organisations paysannes dans la négociation des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest et au Sénégal : connaître, comprendre, agir » : http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/politiques-agricoles/article/les-organisations-paysannes-dans

Au second semestre 2010, Inter-réseaux a été associé au Groupe de recherche et d'échange sur les marchés agricoles (Grema) pour le pilotage d'un séminaire sur la régulation des marchés qui s'est tenu au ministère français des Affaires étrangères et européennes le 1er décembre. A cette occasion, Inter-réseaux a produit une note de synthèse d'enquêtes de terrain conduites au Burkina Faso et portant sur les stratégies des acteurs des filières céréalières burkinabés pour faire face à la volatilité des prix. Retrouvez cette note en ligne sur le site d'Inter-réseaux : http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/article/note-de-synthese_impact-de-la

Projet de renforcement des capacités des réseaux d'organisations agricoles en matière de politiques agricoles, alimentaires et rurales – « Réseau Paar »

Faisant suite à l'appel à capitalisation qui avait été lancé début 2010 dans le cadre du projet, les huit dossiers de capitalisation sélectionnés seront bientôt en ligne sur le site d'Inter-réseaux (en français et en anglais). Actuellement, les trois premiers dossiers sont déjà disponibles :
– le Code rural au Niger (Association pour l'amélioration de la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles, E-Sud développement, Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger, LandNet West Africa) ;
– analyse des prix des céréales au Burkina Faso, Mali et Niger de 2001 à 2010 (réseau Afrique Verte International) ;
– productivité des exploitations familiales au Sénégal (Fédération des ONG du Sénégal).

Inter-réseaux a été invité à participer au Forum international « Comment les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal ? » organisé par la Fongs et le CNCR à Dakar fin novembre, qui s'appuyait entre autres sur les acquis de ce dossier.

Secrétariat exécutif et vie associative

Fin décembre, Nathalie Boquien a terminé son contrat à Inter-réseaux pour aller travailler à Terre de liens, association impliquée en particulier sur les questions foncières concernant les agriculteurs français. Elle est remplacée par Vital Pelon (vital.pelon@inter-reseaux.org). De formation en sciences politiques, Vital a séjourné quatre ans à Madagascar, de 2005 à 2009, pour Agriculteurs français et développement international (Afdi). Un volet important de son travail consistait à appuyer le Réseau SOA, OP nationale partenaire d'Afdi. Il a continué son expérience en 2010 dans un bureau d'étude.

Sur les premiers mois de 2011, l'association Inter-réseaux Développement rural dans son ensemble va faire l'objet d'une évaluation afin de mesurer le chemin parcouru mais aussi de mettre en place des orientations stratégiques pour la période 2012-2016. À cette occasion, les évaluateurs prendront contact avec certains membres du réseau.

Pour contacter les équipes d'Inter-réseaux à Paris et à Ouagadougou

À Paris : Fanny Grandval, Christophe Jacqmin, Sylvie Lopy, Vital Pelon, Joël Teyssier
32, rue Le Peletier 75009 Paris France
inter-reseaux@inter-reseaux.org
Téléphone : +33 (0)1 42 46 57 13
Fax : +33 (0)1 42 46 54 24
Portable : +33 (0)6 20 79 21 38

À Ouagadougou : Souleymane Traoré
09 BP 1170 Ouagadougou 09 Burkina Faso
souleymane.traore@inter-reseaux.org
Portable : +226 79 18 36 27

Inter-réseaux en quelques mots

INTER-RÉSEAUX Développement rural a été créé en 1996, à l'initiative de personnes engagées dans le développement rural et avec l'appui des pouvoirs publics français. Ses objectifs sont les suivants :

– permettre la participation des acteurs du Sud à la construction des politiques agricoles nationales et sous-régionales, en disposant de moyens de s'informer et d'échanger en réseau sur les enjeux du développement rural ;
– animer et renforcer un réseau de réflexions, d'échanges, de débats et d'expériences entre acteurs du développement rural et agricole dans les pays francophones ;
– accompagner les acteurs du Sud (en priorité ceux d'Afrique francophone) dans leurs efforts pour promouvoir leurs agricultures paysannes familiales dans le contexte de la mondialisation.

Des convictions : Inter-réseaux est convaincu que faire connaître, comparer et discuter librement d'expériences multiples, rassembler à ce propos des personnes issues d'environnements professionnels, géographiques et disciplinaires variés — mais ayant pour centre d'intérêt commun le développement rural du Sud — permet à chacun d'améliorer sa propre pratique professionnelle face à des enjeux nationaux et internationaux complexes. Le travail en réseau, par une réflexion partagée et une large circulation de l'information, permet de construire et de proposer des pratiques et des politiques de développement prenant en compte l'intérêt de ceux qu'elles concernent le plus directement.

Une particularité : Inter-réseaux réunit plus de 6 000 membres issus d'organisations paysannes, d'ONG, de services publics, du Sud et du Nord. Les activités d'Inter-réseaux s'appuient sur le dynamisme et la participation de ses membres.

Votre revue *Grain de sel*

Participez à l'élaboration de votre revue

Écrire dans *Grain de Sel* ? Réagir à un article ? Apporter un témoignage, un avis ? Débattre d'un sujet ? C'est possible, et c'est simple !

Vous êtes plus que jamais les bienvenus pour nous écrire. Pour cela, rien de compliqué, il suffit de nous adresser vos contributions, individuelles ou collectives, à secretariat@inter-reseaux.org

Tout texte est le bienvenu, quel que soit son format, dans la mesure où il pourra être valorisé de multiples façons (encadré, article de une ou deux pages, article sur le site web d'Inter-réseaux, etc.). Vous pouvez également nous suggérer des thématiques à creuser par email, courrier postal ou SMS au +33 (0)6 20 79 21 38

Si vous souhaitez écrire un article pour publication dans la revue, sachez qu'une page de *Grain de Sel* compte 4 000 caractères espaces compris, deux pages 8 000 caractères. Pour connaître le nombre de « caractères espaces compris » que vous avez rédigé dans une page Word, rendez-vous sur l'onglet « Outils » puis cliquez sur « Statistiques ». Un accompagnement à la rédaction peut également vous être proposé, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Il se peut que, pour différentes raisons, un article ne puisse pas être publié immédiatement. Il est alors proposé pour une publication ultérieure ou pour une diffusion sur le site d'Inter-réseaux : www.inter-reseaux.org

Vous recherchez un article dans un précédent numéro de* Grain de sel *?

Vous pouvez retrouver les numéros déjà parus sur le site web d'Inter-réseaux (www.inter-reseaux.org/revue-grain-de-sel/)et en particulier les articles des derniers dossiers :

– N°50 : Numéro spécial : leaders paysans ;
– N°49 : Agriculture et aléas climatiques : du terrain aux politiques ;
– N°48 : Mécanisation et motorisation agricole en Afrique : entre mythe et réalités...

Nous préparons les prochains numéros

Les prochains numéros à paraître auront pour thème :

– N°52 : Semences ;
– N°53-54 : Céréales en Afrique de l'Ouest ;
– N°55 : Foncier ;
– N°56 : Transformation des produits agricoles.

Et bien sûr, à chaque fois dans la partie hors dossier, la présentation d'initiatives, la mise en débat de thèmes qui vous intéressent, des réactions ou compléments aux précédents dossiers, la rubrique «Repère », etc.

***Annonce aux abonnés de* Grain de sel**

Afin d'économiser des frais de port et d'édition, de plus en plus coûteux, nous vous proposons de recevoir *Grain de sel* via email en format PDF. Si vous êtes d'accord, merci de nous le confirmer par email à l'adresse suivante : secretariat@inter-reseaux.org, en n'oubliant pas de préciser vos nom, prénom, organisme et adresse postale pour que puissions vous retirer de notre liste d'envoi courrier.

RECEVOIR *GRAIN DE SEL*

Grain de sel est diffusé par abonnement gratuit pour les ressortissants du Sud, et payant au Nord (22 euros par an pour les personnes individuelles et 32 euros par an pour les organisations, par chèque à l'ordre d'Inter-réseaux ou par virement). Pour vous abonner, envoyez un courrier postal avec vos prénom, nom, adresse postale et adresse de courrier électronique à Inter-réseaux, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris, ou un message à : secretariat@inter-reseaux.org

directeur de la publication : Jean-Claude Devèze
responsable du numéro : Joël Teyssier
comité de rédaction : Roger Blein, Patrick Delmas, Daouda Diagne, Benoît Faivre-Dupaigre, Dominique Gentil, Fanny Grandval, Christophe Jacqmin, Anne Legile, Souleymane Ouattara, Philippe Remy, Joachim Saizonou, Rose Somba, Joël Teyssier, Marie-Pauline Voufo
conception graphique, mise en œuvre : Bureau Issala
photogravure, impression : IMB, 14400 Bayeux
éditeur : Inter-réseaux Développement rural
32, rue Le Peletier, 75009 Paris
téléphone : +33(0)1 42 46 57 13
secretariat@inter-reseaux.org
www.inter-reseaux.org
dépôt légal : 3e trimestre 2010
ISSN : 1253-0166

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

FIDA